Illinois U Library

France ILLUSTRATION

U OF I
LIBRARY

N° 144 — 3 JUILLET 1948 — 60 FRANCS

LA CONVENTION RÉPUBLICAINE DE PHILADELPHIE A CHOISI DEWEY

Après avoir largement distancé ses concurrents : MM. Taft, Stassen et Vandenberg, M. Thomas Dewey a été désigné à l'unanimité, au troisième tour, comme candidat des républicains pour l'élection à la présidence de la République qui aura lieu en novembre. Le jeune gouverneur de l'Etat de New-York s'est rendu populaire aux U. S. A. depuis sa lutte énergique contre les gangsters et contre la corruption. Il sera un adversaire redoutable pour M. Truman. Phot. U. P.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET UNION FRANÇAISE :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . .	2.700	3.200	3.480	3.960
6 mois . . .	1.350	1.600	1.740	1.980

ÉTRANGER :

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	Un an....	13,50	dollars	16,20	17	19,80
	6 mois...	6,75		8,10	8,50	9,90
SUISSE.	Un an....	57	francs suisses	68	71,50	83
	6 mois...	28,50		34	35,75	41,50
PORTUGAL.	Un an ...	339	escudos	407	430	497
	6 mois. .	169,50		203,50	215	248,50

TOUS AUTRES PAYS :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	3.400	4.080	4.300	4.980
6 mois...	1.700	2.040	2.150	2.490

Pour tous autres pays, les abonnements sont payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **500 fr.**
Étranger. . . . . Un an **680 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage. Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **20** fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA TABLE DES MATIÈRES de 1947 est parue. Chaque semestre : **14 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE PROCHAIN NUMÉRO France ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

UN ANGE EST VENU
Chronique de Raymond ESCHOLIER

LE CLIENT LE PLUS OBSTINÉ DU MONDE
Nouvelle inédite de Georges SIMENON

LE JUGE DE MALTE
Pièce en trois actes de Denis MARION

PARAITRA LE 15 JUILLET

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 144 3 JUILLET 1948

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ANGLETERRE QUITTE OFFICIELLEMENT LES INDES

Lord Louis Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, accompagné de lady Mountbatten et de sa fille Pamela, quitte le palais du Gouvernement, à Delhi, pour se rendre à l'aérodrome de Palow, d'où il s'envolera pour l'Angleterre. Ainsi prend fin effectivement la présence britannique aux Indes, dix mois après que l'« Indian Independence Bill » eut consacré la naissance du Pakistan et de l'Hindoustan. Phot. I. N. P.

42170

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

LE « MAROC-EXPRESS » quitte Casablanca, inaugurant la ligne ferroviaire directe Casablanca-Paris via Madrid. Sur le marchepied, M. Laurans, représentant le général Juin, prend congé des autorités locales.

LES RUSSES ayant bloqué le pont jeté par les Américains sur l'Elbe, le trafic de l'autostrade reliant Berlin à la zone britannique a dû être détourné. Voitures et piétons traversent le fleuve sur un bac.

LE Dr SYUD HOSSAIN, ambassadeur des Indes en Egypte, quitte le palais royal d'Amman, où il a présenté au roi Abdullah les lettres l'accréditant comme représentant auprès du gouvernement de Transjordanie.

A FRANCFORT, l'annonce de la réforme monétaire a provoqué une véritable panique sur le marché noir. Les trafiquants se bousculent devant la gare pour échanger leurs anciens marks contre les nouveaux.

A CHANGHAI, le traditionnel Carnaval de l'Eau, organisé par les corporations du port a retrouvé le même faste qu'avant guerre. Dix « dragons-bateaux » ont participé à la parade nautique sur le Wang-Poo.

LA SUISSE a célébré avec éclat le centenaire de la Constitution fédérative. A Berne une figurante en costume s'est détachée du cortège pour offrir des fleurs au général Guisol, qui commanda en chef l'armée suisse.

CHARLES BOYER, que l'on voit en compagnie de Paulette Blanchar, est rentré en France après un long séjour aux Etats-Unis. L'artiste a retrouvé avec joie ses camarades des scènes de la capitale.

UNE CRUE DE L'ISERE a amené la rupture de plusieurs barrages et, pour la troisième fois depuis 1914, provoqué de graves inondations. Sur la nationale Lyon-Grenoble un car croise une barque de sauveteurs.

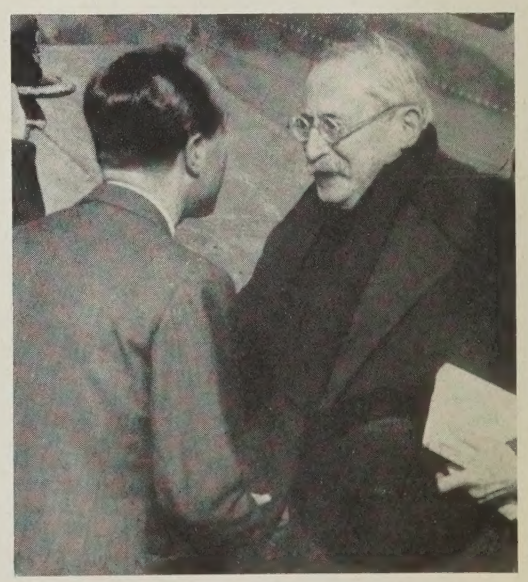

M. LÉON BLUM arrive à Northolt, se rendant à Oxford, où il a reçu les insignes de docteur « honoris causa ». L'ancien président du Conseil s'est entretenu à Londres avec les dirigeants du parti travailliste.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

PAR ANDRÉ MAUROIS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'ÉLECTION d'un président des Etats-Unis est aujourd'hui un événement d'importance mondiale. Tous les quatre ans, il semble que la politique extérieure et intérieure du pays le plus puissant du monde risque d'être bouleversée par le succès ou l'échec d'un homme. Est-ce exact ? Un président des Etats-Unis peut-il imposer une politique à son pays ? Le sort de l'Europe sera-t-il modifié parce que le parti républicain aura triomphé du parti démocrate, ou le parti démocrate du parti républicain ? Il est naturel que, dans notre présente inquiétude, nous nous posions ces questions.

Beaucoup d'Européens croient que le régime des Etats-Unis est ce qu'ils appellent « un régime présidentiel » et imaginent que le président exerce, à Washington, une sorte de dictature à temps, limitée seulement par la durée de son mandat. Rien ne saurait être plus inexact. Il est vrai que le président des Etats-Unis a toute liberté de choisir son cabinet, que ses ministres (ou secrétaires) ne sont responsables qu'envers lui-même et qu'il a le droit de les renvoyer, individuellement ou collectivement, sans consulter les assemblées. Mais cette liberté théorique se trouve en fait étroitement bornée par les nécessités de la vie politique.

Le président, sous peine d'être réduit à l'impuissance, doit obtenir des majorités au Congrès pour ses mesures essentielles et surtout pour les appropriations de fonds. Or, il ne peut faire voter les crédits, faute desquels toute décision demeurerait vaine, que si, par ses choix, il s'attache des groupes de représentants et de sénateurs assez nombreux. D'où l'obligation pour lui, dans la répartition des portefeuilles, de tenir compte à la fois des nuances diverses du parti et de la distribution géographique des électeurs. La politique, aux Etats Unis, est sectionnelle. Un président qui prétendrait gouverner en s'appuyant exclusivement sur l'Est, ou sur l'Ouest, ou sur le Sud, ou sur l'aile droite ou l'aile gauche du parti, échouerait.

Si nous ajoutons qu'il ne peut déclarer la guerre sans l'accord du Congrès, ni faire un traité de paix sans la majorité des deux tiers du Sénat, on comprendra que le président est soumis au pouvoir législatif. Les hommes les plus puissants des Etats-Unis ne sont pas les ministres ; ce sont les sénateurs, qui agissent comme de véritables ambassadeurs de leurs Etats d'origine auprès du gouvernement fédéral et qui conseillent le président sur la politique extérieure. La durée de leur mandat est supérieure à celle du président, et beaucoup d'entre eux, même s'ils appartiennent à son parti, se moquent de ses excommunications. « Il est évident, écrit l'Anglais Brogan, que le contrôle du président sur la législature est très limité et que sa position apparaît bien plus splendide que forte. »

Limité par les prérogatives du Congrès, le pouvoir du président l'est aussi par l'autorité de la Cour suprême. A celle-ci appartient de dire si telle loi nouvelle est, ou non, contraire à la Constitution. Les juges ont ainsi le droit d'annuler les décisions du législatif et de l'exécutif. Il est vrai que le président choisit lui-même les magistrats de la Cour suprême, mais ceux-ci sont inamovibles et il faut qu'un président soit au pouvoir pendant au moins douze ans, ce qui est arrivé une seule fois dans l'histoire, pour que la cour ait été en majorité nommée par lui.

Enfin, président, Congrès et Cour suprême sont tous trois soumis à la mystérieuse puissance qui, aux Etats-Unis, demeure la véritable souveraine : l'opinion publique. Comme jadis les rois de France tenaient un lit de justice pour imposer une décision au parlement, de temps à autre le souverain, qui, aux Etats-Unis, est le peuple, signifie sa volonté à l'exécutif, au législatif et au judiciaire, et ces trois pouvoirs s'inclinent devant l'opinion, source de tous les pouvoirs. Wilson n'a pu imposer la paix de 1919 à son opinion publique ; Roosevelt a dû attendre pour entrer dans la seconde guerre mondiale que le peuple américain fût prêt à le suivre. Un président des Etats-Unis peut éclairer et préparer l'opinion publique ; il peut essayer de la transformer ; il ne peut agir sans elle.

Cette opinion publique, toute-puissante, s'exprime-t-elle par le choix d'un parti ? Et pouvons-nous dire, par exemple, que l'élection d'un républicain, en 1948, aurait nécessairement un tout autre sens que celle d'un démocrate ? Pour comprendre ce que représentent aux Etats-Unis les partis, il importe de penser à leur histoire.

Pendant les soixante premières années du XIX^e^ siècle, et surtout de 1828 à 1860, l'alliance qui a dominé la politique américaine a été celle du Sud et des nouveaux Etats qui se formaient à l'Ouest. On peut dire, sommairement, que l'Amérique agricole et démocratique s'opposait alors à l'Amérique industrielle et financière du Nord-Est. L'alliance n'a été rompue que par l'attachement du Sud à « cette particulière institution » : l'esclavage. Contre l'esclavage se forma peu à peu une coalition des esprits religieux et libéraux, hostiles à l'esclavage pour des raisons morales, et des hommes d'affaires de l'Est, hostiles au Sud pour des raisons économiques. Le parti républicain devint avec Lincoln celui de la liberté ; il gagna la guerre entre les Etats.

Après la victoire du Nord, le Sud se trouva confirmé dans son irréductible attachement au parti démocrate par la dure politique de « reconstruction » suivie par le parti républicain. Ainsi naquit le « Solide Sud », démocrate non par doctrine, mais par tradition historique. Seuls dans le Sud, désormais, les Noirs, votèrent pour des républicains, quand ils osaient voter, ce qui était rare. Hors des anciens Etats à esclaves, le parti républicain, depuis la guerre, était de beaucoup le plus nombreux. A l'exception de quelques brefs interludes, ce fut lui qui, jusqu'à l'élection de Woodrow Wilson en 1912, gouverna les Etats-Unis. Or, en ce temps-là, le parti au pouvoir disposait de toutes les places, les fonctionnaires étant révocables à merci. Les républicains s'accoutumèrent, pendant leurs cinquante années de domination, à se considérer comme les maîtres du pays. Les hommes d'affaires, qui ont toujours besoin des hommes au pouvoir, financèrent les républicains qui, en échange, leur donnèrent des tarifs protecteurs, des impôts modérés et une législation indulgente. Ce fut l'âge doré des capitaines d'industrie.

Au début du XX^e^ siècle, le besoin de réformes se faisait sentir dans le pays tout entier. Dans le parti républicain, Théodore Roosevelt se mit à la tête de réformistes qui pensaient qu'un contrôle intelligent du gouvernement était nécessaire pour tenir en respect un individualisme sans scrupules. Le parti lui ayant préféré Taft, Teddy Roosevelt fonda un parti nouveau, dit progressiste. Les « machines » électorales des deux grands partis sont, aux Etats-Unis, trop parfaites pour qu'un tiers parti ait chance de vaincre. Le parti républicain étant, en 1912, coupé en deux, le démocrate Wilson triompha. Ce professeur prophète annonçait, de bonne foi, un monde meilleur, ce qui lui attachait les libéraux et les déshérités ; il avait pour lui le « Solide Sud », car il était lui-même un homme du Sud. Il devint une incontestable puissance morale, mais accumula contre lui, et contre son parti, les haines que suscite tout homme qui s'attaque à des privilèges.

L'élection de 1920 se fit contre Wilson, contre le traité de Versailles, contre la Société des Nations. Beaucoup d'Américains regrettaient de s'être mêlés des affaires de l'Europe. Une campagne bien menée avait fait croire à l'opinion publique que l'on s'était battu pour les banquiers de Wall Street.

Le parti républicain revint au pouvoir, avec Harding, Coolidge, Hoover, comme parti de la prospérité et de l'isolationnisme. Puis la prospérité sombra dans la crise de 1929 et les démocrates reprirent la présidence en 1932, avec Franklin D. Roosevelt, qui essaya de créer une économie planifiée. Mais l'isolationnisme survécut aux républicains et Roosevelt, bien qu'il pensât que les Etats-Unis devraient, tôt ou tard, intervenir en Europe, dut accepter à contre-cœur une neutralité provisoire jusqu'au jour où l'agression de Pearl Harbor retourna l'opinion. A partir de ce moment, il fut soutenu dans son effort de guerre par les *deux* grands partis.

Que faut-il conclure de cette brève étude ?

a) Que les partis américains ne sont pas des partis de doctrine, comme les conservateurs ou les travaillistes britanniques, mais des groupements historiques et géographiques ;

b) Qu'un parti divisé contre lui-même a peu de chances de gagner une élection présidentielle. Les résultats font généralement apparaître des majorités assez petites (60-40 ou même 55-45). Si le nouveau parti de Henry Wallace absorbe de 8 à 15 % des suffrages démocrates, cela suffira pour rendre inévitable un succès républicain ;

c) Que le sens de l'élection dépend non du parti vainqueur, mais du choix de l'homme.

Surtout nous ne devons jamais oublier que, quel que soit l'élu, il ne pourra faire qu'une politique appuyée par l'opinion publique américaine. Or, cette opinion est extrêmement mobile. Elle est mue par des sentiments plus que par des raisonnements. Ce sont des événements inattendus (explosion du *Maine,* torpillage du *Lusitania,* attaque de Pearl Harbor) qui, dans le passé, ont déterminé l'entrée en guerre des Américains. Un livre bien fait (*la Case de l'oncle Tom, Hiroshima*) peut avoir, aux Etats-Unis, une influence profonde. Des changements, aussi imprévisibles et aussi brutaux que les cyclones américains, bouleversent en quelques jours l'opinion. Des campagnes de presse et de radio la modifient rapidement. Un président fera accepter ses idées s'il acquiert lui-même le prestige que donnent le charme des manières, l'éloquence familière des « causeries au coin du feu », le maniement adroit et cordial des conférences de presse. L'hôte de la Maison Blanche est, pour influencer l'opinion, en meilleure posture que tout autre, mais n'oublions pas qu'il y a souvent échoué. Teddy Roosevelt, bien qu'extraordinairement populaire, ne put entraîner son pays et Franklin Roosevelt, adoré par les masses, dut lui-même longtemps louvoyer.

D'où nous pouvons conclure que le problème capital pour l'Europe, même si le président élu lui est favorable, c'est d'informer l'opinion publique américaine. Les Américains sont, en grande majorité, des hommes de bonne volonté. Ils se trompent parfois, comme tous les hommes, et même un peu plus, parce qu'ils sont loin et parce qu'ils sont souvent trompés. Mais ils sont essentiellement honnêtes et s'efforcent d'aller, « d'erreur en erreur, vers ce qu'ils croient être le droit ». L'Europe occidentale a sur le problème allemand, sur la Ruhr, sur la Russie ses raisons que l'Amérique ne connaît pas. Il faut les faire connaître non seulement à la Maison Blanche, mais au Capitole et dans tout le pays. Car Washington, en dernière analyse, n'est qu'un instrument qui agira dans le sens imposé par le peuple américain. C'est à celui-ci qu'il faut parler, c'est à sa disposition qu'il faut mettre les faits qui expliquent et justifient nos attitudes. Que l'élu de demain soit républicain ou démocrate, isolationniste ou interventionniste, la masse flottante qui fait les majorités restera la même, changeante, influençable, toute-puissante. C'est elle qu'il faut atteindre, instruire — et convaincre.

En même temps il importe de renseigner notre opinion publique sur l'Amérique véritable. Qui, chez nous, explique patiemment le rôle capital du Sénat, l'impuissance du président à dépasser l'opinion, l'attachement nouveau, mais profond, à l'idée d'institutions internationales ? Il faut comprendre que c'est dans la mesure où l'Europe s'unira que les Etats-Unis continueront à l'aider. Il faut dire, et répéter, que c'est seulement dans le cadre des Nations Unies que les Américains consentiront à donner les garanties nécessaires pour assurer notre sécurité. Il est permis de critiquer la lenteur et l'inefficacité de cet organisme. Au moins a-t-il deux grandes vertus ; celle d'exister et celle d'être accepté par l'Amérique. Transformons-le ; améliorons-le ; mais sachons nous en servir. C'est une sage diplomatie européenne qui fera du président des Etats-Unis, quel qu'il soit, un ami de l'Europe.

AU PAYS DES 100.000 LACS

LA FINLANDE POLITIQUE A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

par EDMOND TRANIN

APRÈS une première campagne en 1939-1940, la « Guerre d'Hiver », dure et tragique dans la neige et le froid atroce, les plénipotentiaires finlandais et russes se retrouvèrent, le 19 septembre 1944, pour mettre fin à la seconde guerre et signer une convention d'armistice. Il n'était point question de capitulation.

Le lendemain, le canon, qui s'était tu sur le front de Carélie après avoir porté sa voix, pour un temps, jusqu'en des villages soviétiques, tonnait de nouveau à l'autre extrémité du pays : à la tête de huit divisions finlandaises, le maréchal Mannerheim attaquait l'armée allemande adossée à la Norvège septentrionale.

Quatre mois plus tard, les derniers « Alpengäger » bavarois étaient chassés. Mais ils abandonnaient, torche au poing, le dernier village lapon : la vengeance nazie — la pratique de la terre brûlée — illuminait la nuit arctique. Il ne restait des bourgs, fermes et chapelles péniblement édifiés au delà du cercle polaire que des pans de murs calcinés. Soigneusement conservés, ces « monuments de Hitler » enseignent aux Finnois la véritable mentalité allemande.

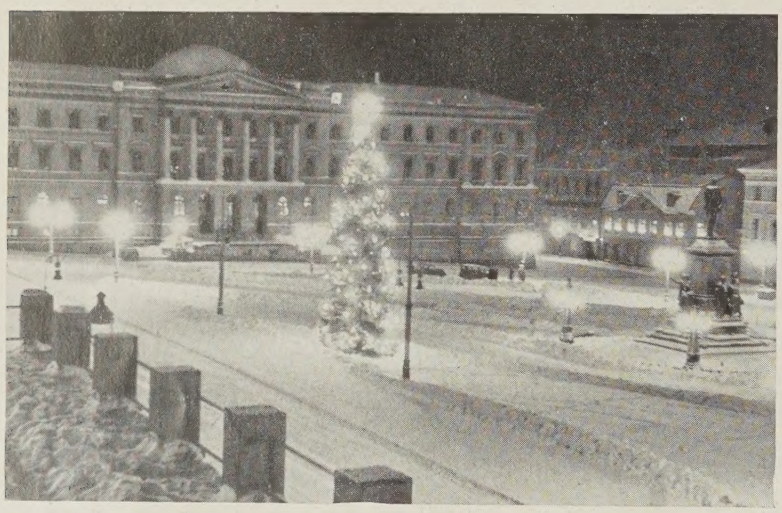

LA STATUE D'ALEXANDRE II A HELSINKI, A MIDI, PENDANT LA NUIT POLAIRE.

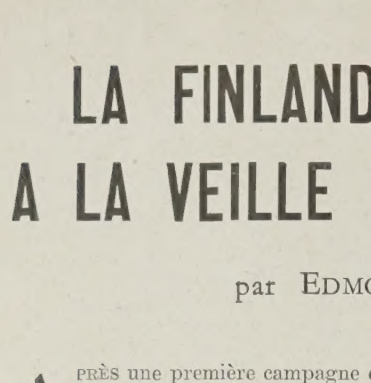

M. MANNO PEKKALA, PRÉSIDENT DE L'ACTUEL GOUVERNEMENT.

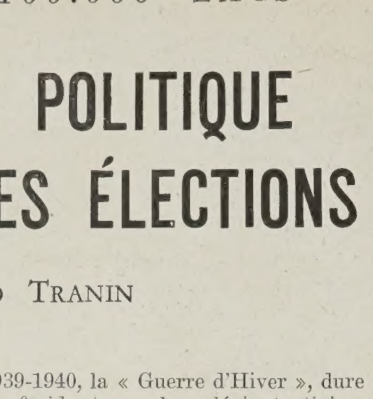

Mme HERTTA KUUSINEN, MINISTRE, LEADER DES COMMUNISTES.

Mme VUOLIJOKI, AUTEUR DRAMATIQUE, DIRIGE LA RADIO D'ETAT.

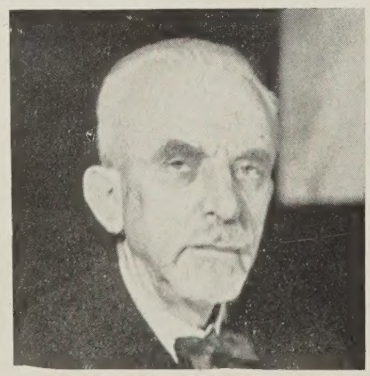

M. CARL ENCKELL EST MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

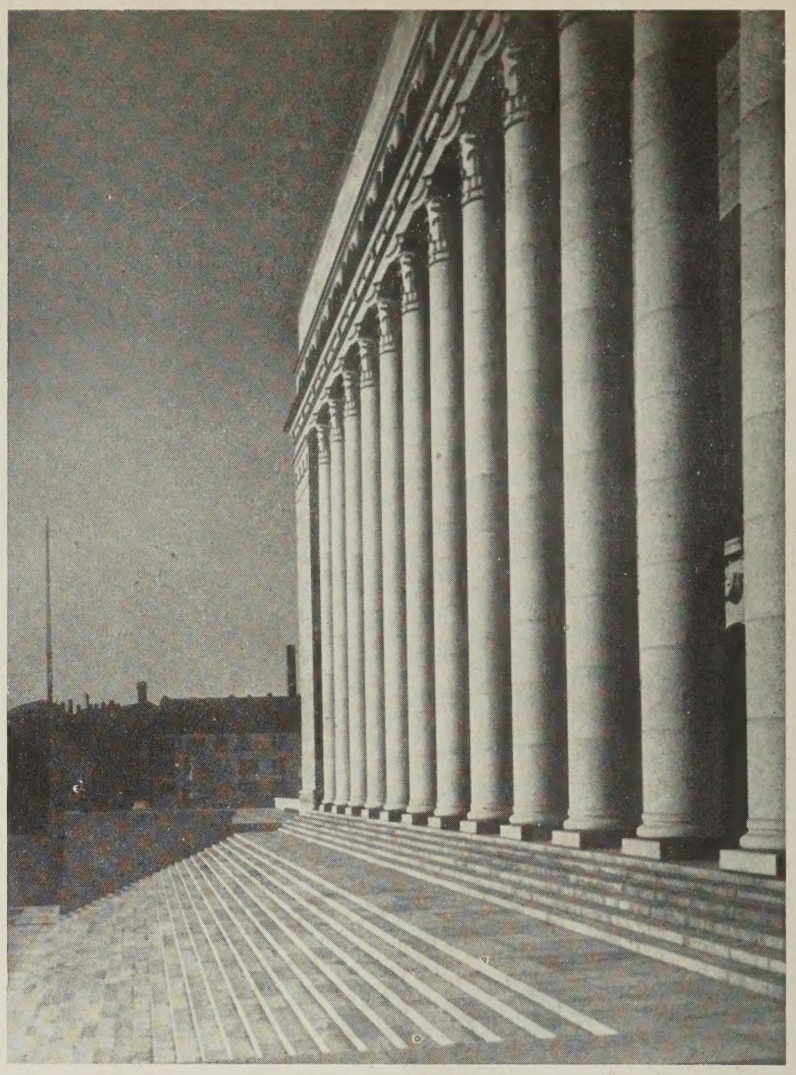

L'IMPORTANT PARLEMENT D'HELSINKI, DE LIGNES MODERNES ET SOBRES.

La guerre terminée, on négocia la paix. Le traité finno-anglo-soviétique, au bas duquel figurent les noms de Bevin, Duff Cooper, Masaryk, Helo, Bogomolov, Vanier, fut signé à Paris le 10 février 1947.

Pour avoir refusé en 1939 de céder à l'U. R. S. S. 2.000 kilomètres carrés dans l'isthme de Carélie destinés à couvrir d'un *no man's land* les approches de Leningrad en échange d'une superficie double quelque part dans le Nord, les Finlandais ont dû abandonner 50.000 kilomètres carrés de forêts et de terres fertiles en Carélie, Viipuri, la plus belle ville de Finlande, toutes les usines et les fermes prospères qui nourrissaient les 460.000 Caréliens livrés du jour au lendemain à l'exode sur les routes de l'inconnu ; et aussi les mines de nickel de Laponie, Petsamo, le seul port toujours libre de glaces sur l'océan Arctique, qui assurait jadis au pays une activité ininterrompue, même pendant l'hiver. Ils ont dû encore signer l'acte de cession de toute leur flotte militaire, les deux tiers de leurs navires marchands et du *Jääkarhu,* le plus moderne brise-glaces du monde ; céder les îles de la Baltique avec leurs phares et leurs pêcheries ; accepter aussi, pour cinquante années, l'occupation de la presqu'île de Porkkala, dans la banlieue d'Helsinki, la capitale ; s'engager, enfin, à solder en fournitures un lourd tribut de guerre qui, chiffré à 300 millions de dollars au moment de l'armistice, atteindra en 1952 — du fait que les livraisons resteront évaluées au taux de 1937 — plus d'un milliard de dollars-or, vingt-sept fois par tête de Finlandais le montant de la contribution qui frappa chaque Français en 1871 !

C'est pour rester vivants et par-dessus tout libres que les Finlandais ont tout accepté, tout signé...

Effroyable bilan malgré tout.

Au passif, plus que la livre de chair de Shylock, puisqu'à cette amputation s'ajoute l'hémorragie de substance qu'entraîne la perte de ressources vitales.

A l'actif, un bloc de granit, plus vaste que l'Italie, troué de cent mille lacs, où des forêts sans limites trempent dans l'eau, et qui recèle le plus riche minerai de cuivre de l'Europe. C'est tout. De quoi ressusciter, pourtant, si l'on a du courage.

Du courage, du cran, du « sisu », comme on dit là-bas, les Finlandais n'en manquent pas. Les Soviétiques eux-mêmes en ont témoigné en toute occasion.

UN FIER PASSÉ DE LUTTE POUR LA LIBERTÉ

Au cours de leur histoire, les anciennes tribus finnoises, issues des vallées lointaines de l'Oural, du Volga, de la Svir, ont durement arraché franchises et droits d'égalité tour à tour aux Russes ou aux Suédois qu'elles ont affrontés depuis leur installation dans le Nord de l'Europe, entre le golfe de Bothnie et l'isthme de Carélie. A peine les croisés d'Eric IX avaient-ils tenté, au milieu du XIIe siècle, de leur imposer le christianisme qu'Estes et Caréliens se fâchaient, assiégeaient et pillaient Sigtuna, mettaient en pièces, par surcroît, l'archevêque suédois d'Upsal ! Plus tard, si les guerriers finnois consentirent à mettre leur bravoure légendaire au service de Gustave Wasa sur des champs de bataille lointains où le cri de guerre : « Hakkaa Päälle » (tape dur !)

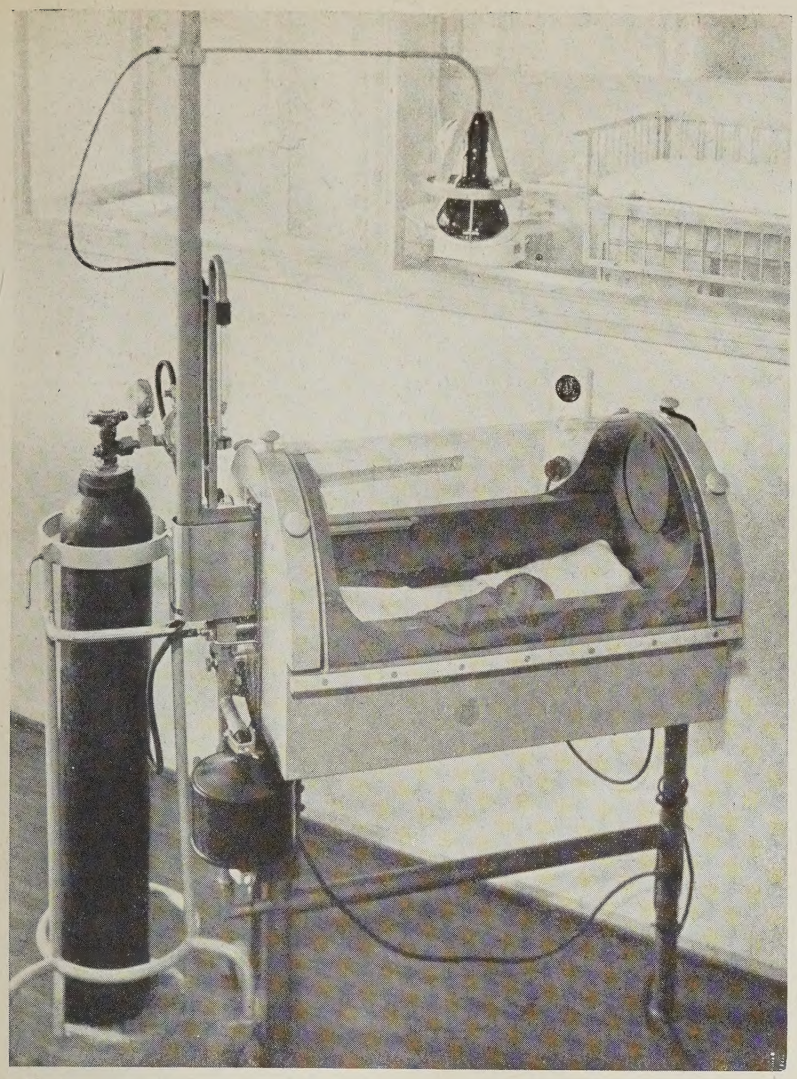

UNE COUVEUSE PERFECTIONNÉE DANS LA CLINIQUE INFANTILE MODERNE.

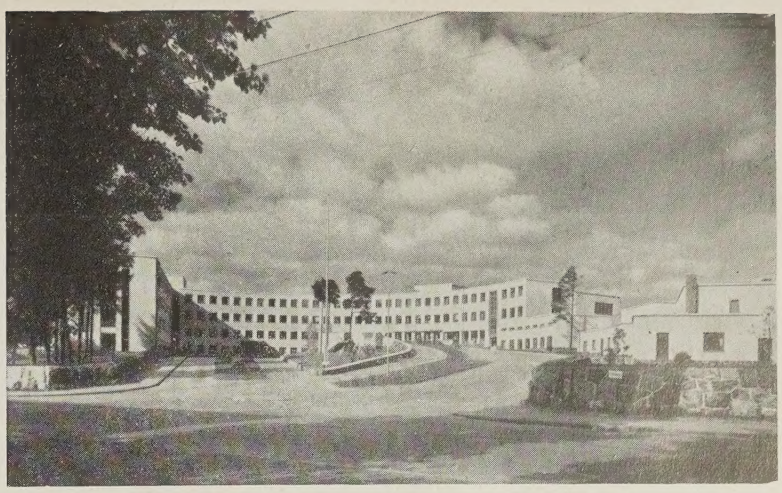

LA FINLANDE A DEPUIS LONGTEMPS RÉALISÉ DE BELLES ŒUVRES SOCIALES.

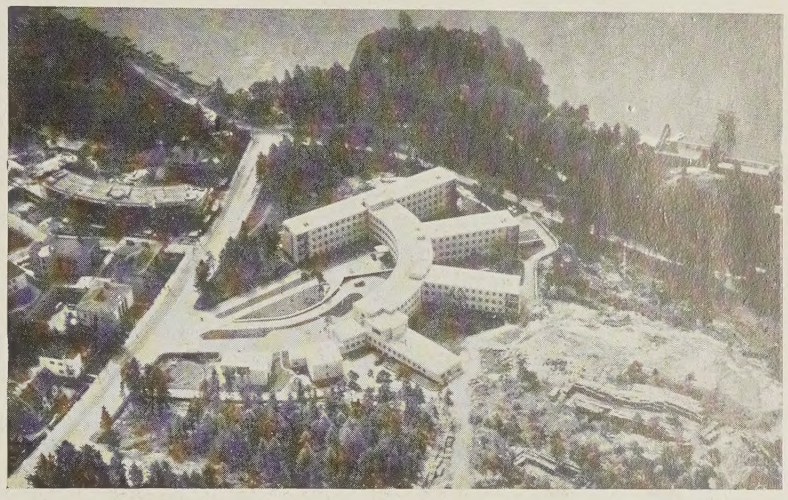

CETTE CLINIQUE, TRÈS BIEN AMÉNAGÉE, EST RÉSERVÉE AUX ENFANTS.

semait l'épouvante, ils firent rendre gorge avec la même vigueur à la noblesse suédoise quand celle-ci, au XII[e] siècle, tenta de méconnaître outrageusement les droits et franchises de la paysannerie finlandaise.

Vinrent alors les Russes après des siècles de luttes, de traités de guerres toujours renouvelés entre ces trois peuples du Septentrion.

Après une période d'accord sous le tsar Alexandre II (dont la statue reste entourée de respect sur la plus noble place d'Helsinki), les « Moscovites » finirent par imposer, au milieu du siècle dernier, une russification oppressive qui accrut encore le patriotisme du peuple finnois épris de liberté. La publication de romans, poèmes, ouvrages scientifiques en finnois fut interdite. Seuls les manuels religieux et quelques brochures économiques trouvèrent grâce.

Le poète médecin Elias Lönnoth venait de recueillir auprès des bardes de Carélie les premiers des soixante mille vers du *Kalevala,* épopée nationale et légende héroïque qui, en même temps qu'elle célèbre la gloire et les combats, exalte les vertus finnoises. Opprimé dans sa langue et ses croyances, le peuple finlandais ne pouvait alors qu'applaudir à l'exécution du féroce gouverneur général tsariste Bobrilov par un courageux fonctionnaire : Eugène Schauman. Aujourd'hui encore les vieux patriotes récitent avec émotion les noms des Français (Sully Prudhomme, Victorien Sardou, Anatole France, Falguière, Painlevé...) qui protestèrent solennellement auprès de Nicolas II contre les exactions qu'il laissa commettre par ses représentants en Finlande.

Comment s'étonner que celle-ci ait profité de la révolution soviétique pour arracher farouchement son indépendance ? Au reste, Staline ne s'était-il pas toujours déclaré favorable à cette rébellion nationale ? L'Union soviétique à peine née ne fut-elle pas le premier Etat à reconnaître l'indépendance de la Finlande, proclamée le 6 décembre 1917 par le président Svinhufvud, à peine libéré des bagnes tsaristes de Sibérie ?

LES PARTIS POLITIQUES APRÈS LA LIBÉRATION

La guerre civile, qui mit aux prises soldats rouges et paysans blancs, retarda jusqu'en 1919 les premières élections de la nouvelle Finlande.

A gauche, le *parti social-démocrate,* qui, depuis sa création en 1899, n'avait cessé de croître et comptait, en dépit des pressions tsaristes, cent trois membres à la veille de l'effondrement de l'empire russe, perdit d'un seul coup un quart de ses effectifs au profit des partis bourgeois. Aux élections suivantes, trois ans plus tard, il était réduit de moitié. Il ne retrouva quatre-vingt-cinq membres qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Le plus vieux des groupes politiques, le *parti finnois,* créé en 1863 pour soutenir les revendications des masses de langue finnoise, qui prétendaient à la direction des affaires publiques, monopolisée, si j'ose dire, par les Finlandais cultivés de langue suédoise, se scinda en deux : les vieux-finnois, conciliants à l'égard des Russes, demeurèrent intransigeants sur la question des langues et, à l'aube de l'indépendance, prirent le nom d'Union nationale ; les jeunes-finnois évoluèrent vers le libéralisme et s'intitulèrent *parti progressiste.*

Les éléments de langue suédoise, datant de la période durant laquelle la Finlande avait été unie à la Suède et représentant un dixième de la population finlandaise, formèrent le *parti suédois,* de structure bourgeoise et de tendance plutôt conservatrice...

Plus à droite encore, l'*Union agraire,* cantonnée dans la défense des intérêts paysans, constitue à peu près régulièrement depuis trente ans un quart de la Chambre.

Le *Mouvement populaire patriotique* (I. K. L.) s'accrut, puis se démonétisa durant les neuf années d'avant guerre par son anticommunisme outrancier, son esprit totalitaire et son chauvinisme. En 1930, il attisa si bien un mouvement insurrectionnel anticommuniste lancé du village de Lapua en une « marche paysanne » et guerrière sur Helsinki qu'il faillit faire renaître la sanglante guerre civile de 1918. Il obtint la dissolution du parti communiste et l'emprisonnement de quelques-uns de ses vingt-sept membres. Pour faire équilibre, on exila en Laponie le général Wallenius et quelques agitateurs « Lappo » notoires. Mais on peut dire, sans risque de se tromper, que bien des sottises accumulées jusqu'à la guerre sont imputables à l'I. K. L.

Il a été définitivement dissous, en vertu de l'article 8 du traité de paix visant les organismes de caractère fasciste.

L'ÉVOLUTION POLITIQUE D'APRÈS GUERRE

Une fois les responsables des deux récentes guerres jugés (non pour « collaboration » avec le nazisme — car, aussi étrange que cela paraisse, les gouvernants de l'époque étaient antinazis, socialistes et anglophiles — mais pour « imprudence politique »), le peuple finlandais s'est demandé si l'orientation de la politique extérieure pratiquée depuis l'indépendance arrachée de haute lutte aux Russes en 1917 n'avait pas été faussée par un nationalisme étroit, nourri de préjugés et manquant du sens des réalités.

Les élections législatives de 1945 lui ont donné l'occasion d'affirmer sa volonté démocratique en un vote révélant un glissement marqué vers la gauche. Dans la nouvelle Chambre, le parti communiste reconstitué et quelques représentants de la gauche oppositionnelle du parti social-démocrate formèrent, avec cinquante et un membres, le *Suomen Kansan Demokraattinen Liitto,* plus communément appelé S. K. D. L., le groupe le plus important de la Chambre. Ses leaders, M[mes] Hertta Kuusinen et Hella Vuolijoki, M. Yrjo Leino, ont une forte personnalité. Dans la même lignée, on peut inscrire le ministre de Finlande en France, M. Helo, qui, à la tête du *Groupe des Six,* s'opposa violemment à la poursuite de la guerre contre l'U. R. S. S. et passa le plus clair de la guerre en prison.

Parmi ses quarante-huit membres, le *parti social-démocrate* compte plusieurs ministres et la doyenne de la Chambre, M[me] Sillanpää.

A la gauche, on peut ajouter le *parti libéral suédois* avec... un seul membre.

Au centre, l'*Union agraire,* qui se compose de représentants de la population rurale (à l'exclusion des grands propriétaires terriens inscrits à la droite), se maintient traditionnellement, je l'ai déjà dit, avec quarante-huit députés.

Le *parti progressiste* lui emboîte le pas avec neuf membres. Il n'est pas numériquement puissant et n'a cessé de se rétrécir du fait de son programme trop général. En perte de vitesse, un peu comme notre vieux parti radical, il a voté en avril dernier contre le pacte finno-soviétique. Ce n'est pas un parti

POUR L'ENSEMBLE DE LA JEUNESSE FINLANDAISE, L'ÉDUCATION PHYSIQUE OBLIGATOIRE COMPLÈTE FORT HARMONIEUSEMENT LA CULTURE UNIVERSITAIRE.

de masses, mais un groupe de « têtes froides », comme on le nomme. C'est de ses rangs que sont sortis deux présidents de la République, MM. Stolhberg et Ryti, et plusieurs présidents du Conseil.

A droite, l'*Union nationale* aligne vingt-neuf mandats et, à ses côtés, les quatorze voix du *parti national suédois* se portent occasionnellement à la rescousse de la gauche quand il s'agit de la soutenir sur une question touchant les minorités ethniques.

Le glissement à gauche, esquissé déjà en temps de paix, a été accéléré par la guerre. Le parti communiste a retrouvé sa liberté et il détenait, jusqu'à la récente « démission » de M. Yrjo Leino, trois portefeuilles dans l'actuel cabinet Pekkala, notamment le poste-clé du ministère de l'Intérieur.

LE DEVOIR CIVIQUE

Il ne faut pas s'attendre à trouver chez les Finlandais parlementaires et électeurs la passion qui tient le Latin en période politique. La plus véhémente des séances dans ce Capitole de granit rose qu'a édifié l'architecte Sirèn est une déception pour un habitué du Palais-Bourbon ! Les bancs de l'hémicycle sont toujours occupés. Mais quel silence règne sur les débats ! On dirait d'un Conseil d'administration dans sa rigueur et dans sa dignité. A la tribune, l'orateur, avare de gestes, semble lire un exposé sous le patronage d'un président qui signe des papiers, comme un homme d'affaires. Pas d'interruptions, pas d'applaudissements : ils sont d'ailleurs interdits. Dans les travées, sous chaque pupitre, un clavier de trois boutons qui allument derrière la tribune trois lampes de couleurs différentes. Pas de bulletin : une ampoule s'allume, un « responsable » a voté.

Tous les trois ans, comme le veut la constitution finlandaise, les deux cents députés de la Chambre unique se répandent dans les quinze circonscriptions électorales et mènent à travers îles, lacs et forêts, à bicyclette ou en canot à rames, une campagne dont la bonhomie courtoise est le signe majeur.

Les femmes, qui représentent une bonne moitié du corps électoral, prennent à cœur leur devoir civique. Le féminisme remporta sa première victoire en 1907, lorsque vingt femmes entrèrent au parlement. On doit à certaines d'entre elles, qui devinrent célèbres, soixante lois sur l'indépendance de l'épouse, les droits de la fille-mère, l'assurance maladie vieillesse ou la police féminine. C'est une ancienne femme de ménage, très fière d'ailleurs de son origine, M^me^ Sillanpää, ministre du Travail pendant de longues années, qui remporta les plus magistrales victoires avant de devenir président d'âge du parlement et de fêter, l'an dernier, à quatre-vingts ans, son quarantième anniversaire de député social-démocrate. On a récemment parlé dans les journaux français de M^me^ Hertta Kuusinen, leader du groupe communiste finlandais, qui succéda à son mari, M. Leino, « démissionné » d'office par le président de la République. Dans les maisonnettes en troncs d'arbres éparpillées au cœur de la forêt, j'ai souvent entendu le soir, ces derniers mois, la voix de M^me^ Vuolijoki, député communiste, directrice générale de la radio finlandaise.

Quand la situation l'exige, les Finlandais prennent conscience de leurs devoirs civiques. C'est ainsi qu'en 1907 (sous les tsars) 71 % des citoyens et citoyennes exercèrent leur droit de vote. D'élection en élection (la Finlande étant devenue indépendante), la proportion des votants tomba à 55 % en 1929. Par contre, en 1945, six mois après l'armistice, la volonté de prouver leur attachement à la démocratie conduisit les électeurs à voter dans la proportion de 80 %. L'extrême gauche en profita.

COMMENT LA FINLANDE VOTERA-T-ELLE ?

Aux élections municipales du 5 décembre dernier, les partis bourgeois se sont partagé avec les sociaux-démocrates 58 % des mandats contre 54 % en 1945. Peut-on en augurer la prochaine décision du corps électoral ?

En Finlande, il faut tenir compte de la réélection traditionnelle de la majorité des députés. Au lendemain de l'armistice, certains éléments de la droite étant tenus pour germanophiles, de nombreux mécontents ont voté pour l'extrême gauche. Ce glissement peut donc être imputé à des circonstances passagères.

En effet, bénéficiaire depuis longtemps de réformes sociales substantielles, l'électeur finlandais résiste tenacement à la propagande des minorités extrémistes de droite ou de gauche. Il y a beau temps que les sociétés que, nous, nous qualifierons de « trusts » ont été non pas nationalisées au sens français, mais amenées à une socialisation d'Etat. Les fonds sont fournis par la nation, qui dispose de la majorité des actions, mais l'administration, loin d'être « dirigiste » avec surabondance de fonctionnaires, est menée avec la rigueur économe d'une société privée. Les bénéfices sont consacrés à des réalisations sociales au profit de l'ouvrier qui étonnent souvent, par leur perfection, le visiteur étranger.

Il est prématuré de prévoir le cabinet qui pourra être formé après les élections. Ce sera, de toute vraisemblance, un ministère de coalition qui groupera tous les partis, à l'exception du *parti progressiste,* qui s'est compromis en votant contre le pacte finno-soviétique. De toute manière, les communistes y seront représentés. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la plupart des ministres actuels s'y retrouvent. Un président du Conseil possible serait M. Tuomioja, qui appartient à la fraction oppositionnelle du *parti progressiste,* dont il juge sévèrement la politique.

La politique intérieure étant pour trois ans fixée, la Finlande peut-elle espérer à l'extérieur semblable apaisement ?

Depuis les pactes successifs qui ont rapproché Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie de l'Union soviétique, les Finlandais, héréditairement inquiets des visées de leur puissant voisin de l'Est, ont néanmoins réalisé la nécessité de vivre en paix avec lui. La signature, en avril dernier, d'un pacte d'amitié finno-soviétique, soulignant dans son texte la volonté de la Finlande de rester en dehors des conflits et se référant à trois reprises aux principes de l'O. N. U., ménage la susceptibilité nationale. Enfin, la remise par l'U. R. S. S. aux Finlandais, qui sont gens de parole, d'une substantielle partie de leur dette de guerre doit leur permettre d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

L'influence soviétique est-elle appelée à grandir en Finlande, comme le craignent les esprits inquiets ? Cela ne se fera que par un processus très lent et nullement comparable à celui enregistré chez les autres voisins de l'U. R. S. S. Dans un certain sens le temps travaille pour la Finlande.

ROUEN

UN GRAND PORT DE MER EN RIVIÈRE

PAR HENRI LE MASSON

Le *Liberty* américain chargé de houille, le *motorship* scandinave porteur de bois ou de pâte à papier, le cargo « pinardier » algérien, le pétrolier venu du golfe Persique ou du Venezuela, qui remontent la Seine pendant quelque 125 kilomètres avant d'arriver au port de Rouen, traversent un des plus beaux paysages qui soient en France. La Seine coule lentement dans un admirable encadrement de forêts, puis le paysage change : des usines, des chantiers, des docks apparaissent sur la rive gauche. Çà et là, des taches de verdure subsistent au milieu des fumées et des vapeurs qui montent et se font plus nombreuses aux faubourgs rouennais de Grand et Petit-Couronne, Quevilly et Sotteville. Sur la rive opposée, on peut toujours apercevoir, à Canteleu, encadrée dans une usine, la tache claire du pavillon où Gustave Flaubert écrivit la plupart de ses œuvres et mourut, il y a près de soixante-dix ans, ayant sous les yeux un site dont il n'avait sans doute pas prévu qu'il perdrait si vite sa grâce.

LES ORIGINES LOINTAINES DU PORT DE ROUEN

A l'ère gauloise, Rouen fut un lieu de passage important, un marché actif et, déjà, un grand centre de tissage. Dès cette époque aussi il y existait un port, mais la ville n'a pas été construite à cause du port ; bien au contraire, le port est né de la ville, qui tenait sa première raison d'être de sa situation à un important carrefour de routes. Le choix de Rouen par les Romains comme capitale de la « seconde lyonnaise », en 305, est, à cet égard, très significatif. Ils considéraient la ville comme une excellente position militaire, répondant parfaitement à leur conception de la défense du littoral contre les incursions des pirates.

Avec la conquête normande, Rouen apparut de mieux en mieux placé, à la fois comme port maritime et comme port fluvial, bien situé sur une admirable route liquide et à portée du flot marin. Le premier duc de Normandie, Rollon, confirma sa primauté en y installant sa capitale. Un peu plus tard, Rouen, peuplé de marchands avisés et de marins courageux allait être pendant près d'un siècle le port de commerce le plus important d'Europe et devait même devenir

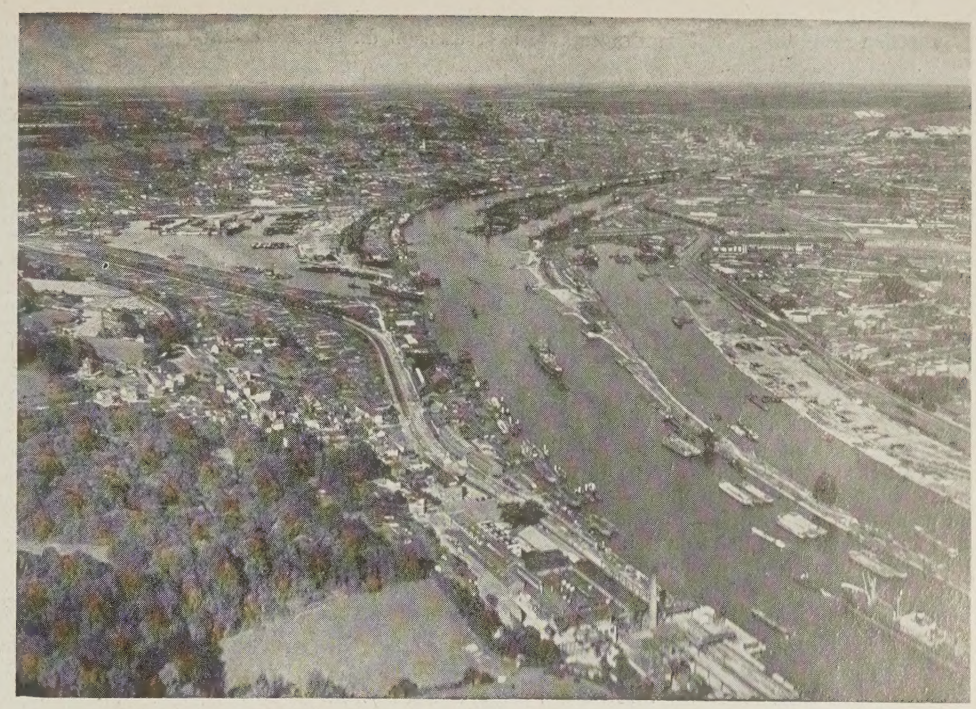

VUE GÉNÉRALE DU PORT MARITIME DE ROUEN, INSTALLÉ EN AVAL DE LA VILLE, DONT ON APERÇOIT LES TOURS ET CLOCHERS DANS LE COIN SUPÉRIEUR DROIT DE CETTE VUE AÉRIENNE.

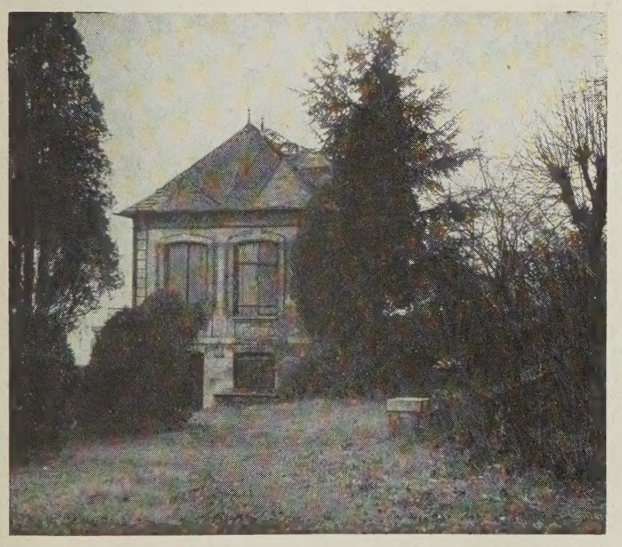

MÉLANCOLIQUE ET DÉLABRÉ, LE PAVILLON OU MOURUT FLAUBERT SURVIT DANS LA BANLIEUE DE ROUEN.

LE PORT DE MER REMONTE A ROUEN JUSQU'AU CŒUR DE LA VIEILLE VILLE EN AVAL DU PONT BOIELDIEU : ON VOIT ICI UN PÉTROLIER ET UN « LIBERTY SHIP » AMARRÉS EN COUPLE.

le premier port militaire créé en France avec le creusement du fameux « clos aux Galées » (1284-1294).

Rouen dut, un jour, partager sa fonction de grand port maritime avec Le Havre. Aujourd'hui, l'un et l'autre sont complémentaires beaucoup plus que rivaux, mais ils furent, un certain temps, des frères ennemis. En réalité, ils n'ont ni le même caractère ni la même activité. Le port et la ville du Havre ne font qu'un et Le Havre ne pourrait pas vivre sans son port. Là se concentrent la grande navigation et les lignes régulières de paquebots et de grands cargos mixtes ; ils arrivent de toutes les parties du monde, et des produits comme le café, le coton, le cacao ont au Havre des marchés réputés. Le mouvement maritime proprement dit y est, en tonnage, plus important qu'à Rouen, mais celui-ci est pourtant le port de France connaissant en temps normal, et cela depuis 1918, le plus fort trafic de marchandises. Le mouvement maritime, les pétroles mis à part, a beaucoup plus un caractère de grand cabotage à Rouen qu'une allure véritablement océanique, comme au Havre. Pourtant, malgré son importance, malgré son intensité de vie, le port n'est qu'une des raisons d'être de la ville ; celle-ci s'est surtout développée grâce à ses filatures et grâce à ses tissages. Cette différence de nature s'explique facilement : si le port de Rouen sert parfaitement les besoins d'une des régions industrielles et commerciales les plus importantes de notre pays, sa situation, au point de contact extrême du flot marin et du courant de la Seine, en fait tout naturellement un point de transbordement parfaitement situé pour toutes les marchandises à destination de Paris, région industrielle beaucoup plus importante encore. De fait, Rouen est souvent qualifié d'avant-port de Paris auquel le relient à la fois des voies ferrées, des routes et une voie d'eau, aussi bien outillées les unes que les autres.

LES DESTRUCTIONS INFLIGÉES PAR LES ALLEMANDS

Tragique répétition dans chacun de ces reportages, il nous faut indiquer ici que, de 1940 à 1944, le port de Rouen a subi les plus graves destructions causées par les bombardements aériens alliés, puis par les Allemands du 22 au 30 août 1944. Sur une longueur de quais maritimes ou de grands appontements d'environ 10.800 mètres, 45 % ont été détruits ; sur 1.140 mètres de quais fluviaux, il n'en subsistait plus que 600. Trois postes d'accostage seulement étaient accessibles aux navires de mer ; encore ne pouvaient-ils recevoir que des cargos moyens ayant au plus 100 mètres de longueur, et les quais demeurés intacts avaient été rendus inutilisables par quelque cinq cents épaves de toutes natures : navires de mer, chalands de navigation intérieure, grues, portiques coulés à leur pied. Le chenal de la Seine maritime était barré à Sahurs par quatre grands navires, et d'autres rendaient inutilisables les bassins aux pétroles et aux bois. Aucun hangar n'était intact et les terre-pleins, surtout ceux de la rive gauche, étaient comme submergés par un invraisemblable entassement de dix mille véhicules de l'armée allemande en déroute qui s'y étaient agglomérés, bloqués dans leur retraite par la destruction des ponts, et que les aviateurs alliés avaient bombardés et incendiés jusqu'à les transformer en un enchevêtrement de ferrailles calcinées.

Quelques jours avaient suffi aux Allemands pour rendre très grave le dommage infligé aux quais et les détruire jusque dans leurs fondations en raison même de leur nature particulière ; ceux-ci, construits sur le mode dit « quai de Rouen », étaient constitués par des rangées de pieux ou de piles-colonnes de béton, édifiés au large de la berge, supportant à la fois un mur de maçonnerie frontale et l'extrémité côté rivière de la plate-forme du quai proprement dite qui s'appuyait à l'autre bout sur la rive. A la marée descendante, les charges explosives étaient faciles à placer contre ces pieux et contre ces piles sous le mur frontal. La destruction de ces derniers devait entraîner leur basculement ou leur effondrement et, en même temps, celui des quais.

Là, comme dans tous nos autres ports, un travail gigantesque de déblaiement et de renflouage d'abord, puis de reconstruction a été accompli pour remettre en état le port et lui permettre de reprendre son activité. Les épaves ont toutes été renflouées ou relevées et, sous l'impulsion de la Chambre de commerce, on a remis en service un ensemble d'installations tel que le port a pu assurer dès la fin de 1947 un trafic au moins égal à 85 % de celui d'avant guerre, soit près de 7 millions de tonnes.

UN TRAFIC DE « PONDÉREUX » SANS ÉGAL EN FRANCE

Rouen a toujours été un grand port de réception pour les marchandises qui se transportent « en vrac » et dont la valeur est généralement peu élevée relativement à leur tonnage, par exemple la houille, les phosphates et les engrais, les pyrites. Il y a avantage à décharger les navires de mer qui transportent de telles denrées le plus près possible de leur point de destination, et c'est pourquoi Rouen, port maritime en rivière, s'est spécialisé dans leurs trafics. Ses dirigeants l'avaient remarquablement équipé pour une telle fonction, car les prix de manutention doivent être peu élevés pour les produits « pondéreux » et la rapidité des déchargements à Rouen était proverbiale avant 1939. Un charbonnier apportant 4.500 tonnes de houille à Rouen était couramment vidé de sa cargaison en six heures grâce à des ponts électriques ayant un porte-à-faux de 38 mètres dont les bennes automatiques pouvaient sans arrêt se décharger dans trois largeurs de chalands mis en couple le long du cargo ! De telles cadences n'ont pas encore été retrouvées, car le port n'a pas encore pu reconstituer un outillage aussi moderne ni aussi puissant qu'avant la guerre, mais l'amélioration est incessante, et dès 1947 des *Liberty Ships* portant plus de 7.000 tonnes de charbon américain pouvaient être déchargés à Rouen en moins de trois jours.

Autre produit pondéreux qui se transporte en vrac : le pétrole. Parmi les cargos qui remontent le fleuve, un sur trois est un « tanker », et, au delà de Rouen, un chaland sur deux remontant en direction de Paris est chargé à ras bord d'hydrocarbures ; c'est pourquoi on a pu dire de la Seine qu'elle est en France le fleuve du pétrole. Du Havre à Paris, s'échelonnent quelques-unes des plus belles raffineries d'Europe. Le seul port de Rouen en compte quatre dans sa zone d'action : Standard, Vacuum, La Meilleraye, Jupiter, chacune avec d'importants entrepôts. Aussi le pétrole représente-t-il l'un des plus gros trafics de l'agglomération rouennaise.

OCCUPANT LES DEUX RIVES DE LA SEINE, LE PORT MARITIME DE ROUEN S'ÉTEN

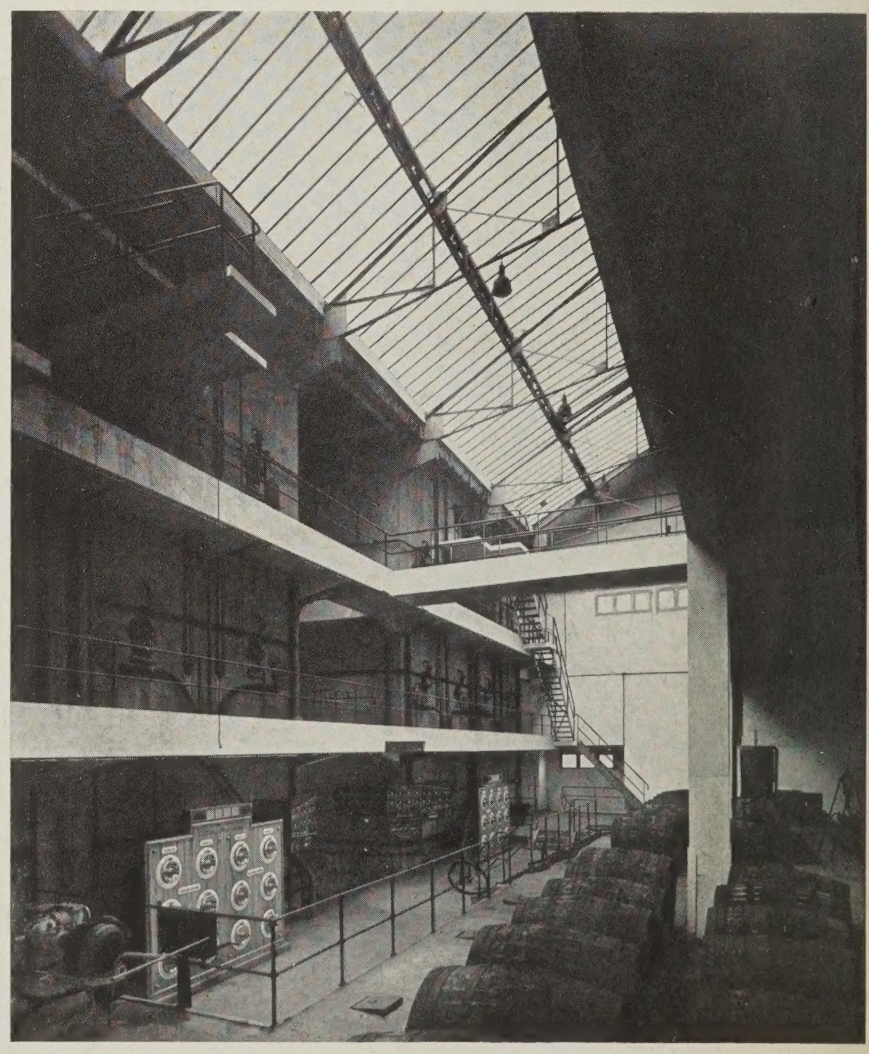

LE TRAFIC DES VINS D'AFRIQUE DU NORD EST UN DES PLUS IMPORTANTS DU PORT DE ROUEN ; UN CHAI TRÈS MODERNE OU LE VIN EST CONSERVÉ DANS DES CITERNES APRÈS AVOIR ÉTÉ TRANSBORDÉ DIRECTEMENT DU « PINARDIER » PAR POMPAGE.

E LONGUEUR DU FLEUVE ATTEIGNANT 18 KILOMÈTRES.

PLUSIEURS DES NOUVEAUX APPONTEMENTS DU PORT DE ROUEN ONT ÉTÉ RECONSTRUITS EN BÉTON ARMÉ, MAIS ON A CONSERVÉ LE MODÈLE DES QUAIS D'AVANT GUERRE.

ROUEN EST UN IMPORTANT CENTRE DE RÉPARATIONS DE NAVIRES GRACE AUX DOCKS FLOTTANTS MIS A LA DISPOSITION DES CHANTIERS PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Cette industrie pétrolière rouennaise revient elle aussi de loin, car les Allemands, pour les annihiler plus sûrement, avaient entrepris de démonter la plupart des usines et de les transporter chez eux ! Dans la seule installation de Jupiter à Petit-Couronne, ils prélevèrent ainsi 5.200 tonnes de matériel, notamment les trois quarts des canalisations, soit quelque 40 kilomètres de tuyautage. Aujourd'hui, on décharge à Petit-Couronne un pétrolier de 9.000 tonnes en dix heures à peine, et dans cette raffinerie, dont les Anglais avaient fait, dès le 20 octobre 1944, le point d'aboutissement de leur fameux pipe-line d'Arromanches, la capacité de production dépasse déjà celle d'avant la guerre de plus de 40 %. Dans quelques mois les réparations seront terminées, les cités ouvrières et les laboratoires eux-mêmes seront complètement remis en état et la capacité de stockage doit pour cette seule installation dépasser, cette année, 200.000 mètres cubes.

ROUEN ET LA « CHAINE DU VIN »

Le vin est également un produit qui peut aujourd'hui se transporter en vrac. Rouen connaît depuis longtemps un important trafic de vins en provenance d'Afrique du Nord. Jusqu'en 1934 ces vins étaient transportés en fûts, mais, quand cette année-là la production algérienne atteignit son point record avec 22 millions d'hectolitres, on dut envisager de nouveaux modes de transport, et c'est alors qu'on pensa utiliser des navires-citernes. La mise en service du *Bacchus,* aménagé avec des cuves vitrifiées et qui demeurera, dans l'histoire des navires, le premier des « tankers » pinardiers, ne se fit pas sans difficultés : les syndicats de dockers protestèrent avec violence contre ce mode de transport qui paraissait devoir réduire considérablement leur travail. Un accord impliquant le versement d'une redevance spéciale dut être conclu avec eux et le gouvernement prit même la décision d'interdire la construction ou la transformation de nouveaux « tankers » pinardiers. La guerre a eu pour conséquence de précipiter le développement de ces « tankers », dont plusieurs sont de nouveau en service et d'autres en construction. Le stock des barriques et des fûts est en effet tombé très bas pendant la guerre et il était difficile de le reconstituer rapidement. Il a paru plus simple de développer le transport en navires-citernes. Aurait-on pu d'ailleurs s'opposer indéfiniment au progrès ? La chaîne du vin entre l'Afrique du Nord et la métropole comprend aujourd'hui des chais de stockage dans différents ports algériens avec des « bouches à vin » et des moyens de pompage sur les quais pour déverser directement la boisson si chère aux Français dans les citernes des navires, et l'opération inverse s'effectue à l'arrivée en France. Un « pinardier » moderne, avec la cinquantaine de cuves qu'il comporte, peut transporter diverses qualités de vins. Comme le note un rapport de la région économique d'Alger : « Rouen, qui a réalisé le premier chai de transit et d'où, dans les vingt-quatre heures du déchargement d'un navire, les péniches-citernes peuvent partir pour être soixante heures plus tard à Paris, présente les garanties les plus sérieuses pour le trafic des vins ; rapidité dans le déchargement et possibilités massives de stockage. » Pour le moment, 84.000 hectolitres peuvent être emmagasinés dans le chai du bassin Saint-Gervais, soit presque deux fois et demie le chargement d'un « tanker » pinardier dont les 36.000 hectolitres sont transvasés en dix-huit heures à peine, ce qui représente un gain sensible sur le temps nécessaire au débarquement d'une cargaison de fûts pleins et au rechargement d'un cargo en fûts vides, car les barriques font nécessairement la navette entre la France et l'Algérie. Le transport du vin en citerne présente, entre autres avantages, celui de permettre le transport d'un tonnage de vin déterminé avec un moins grand nombre de navires qu'autrefois, grâce aux rotations beaucoup plus rapides des pinardiers à citernes.

La reprise du port de Rouen a été rapide : 3.250.000 tonnes en 1945; 4.185.000 tonnes l'année suivante ; 6.335.000 tonnes en 1947 contre 9.059.000 tonnes dix ans plus tôt. Bien qu'en tête de liste des importations, le tonnage des houilles importées demeure encore de moitié inférieur à celui de 1938 ; surtout, les provenances ont changé : 770.000 tonnes sont venues d'Amérique l'an dernier, et la houille anglaise, qui représentait à elle seule avant la guerre un trafic d'environ 1.800.000 tonnes, est réapparue il y a quelques semaines seulement sur les quais rouennais avec de modestes chargements. Par contre, les hydrocarbures ont retrouvé un chiffre comparable à celui d'avant guerre, tandis que les importations de papier et de pâtes de bois ont quintuplé au détriment des rondins scandinaves d'autrefois, car Rouen fabrique maintenant la moitié du papier journal français. Les vins enfin sont loin d'avoir retrouvé leur million de tonnes d'avant la guerre. Actuellement, la voie ferrée doit fournir un effort exceptionnel pour suppléer la batellerie, qui ne peut encore évacuer par eau 4 millions de tonnes comme en 1938, mais là aussi la situation tend à s'améliorer.

Ainsi revit le port de Rouen. Pour ne plus être comme au moyen âge le plus grand port d'Europe, Rouen n'en est pas moins un des principaux ports français. Déjà il a retrouvé sa place prééminente dans le mouvement maritime considérable qui s'effectue entre la France et l'Afrique du Nord, d'une part (vins, phosphates, pyrites, agrumes), la France et les pays baltes, d'autre part (bois, pâtes à papier) ; déjà il peut espérer que la lente reprise de l'exportation charbonnière britannique lui permettra de retrouver un des éléments les plus importants de son trafic normal.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1939, UN CARGO DE HOUILLE BRITANNIQUE A PU REMONTER A ROUEN.

LA RANÇON DE LA LIBERTÉ

par ROGER CÉRÉ

En face d'une Russie soviétique fermée au reste du monde et toujours mystérieuse quant à ses desseins, les démocraties étalent au grand jour les difficultés qu'elles rencontrent pour faire leur politique, en raison des conceptions différentes que les partis ont relativement à cette politique et de la liberté qu'ils ont de les exprimer et de les répandre. Ainsi le fonctionnement des régimes d'opinion aboutit à une sorte de paralysie gouvernementale due aux circonstances qui risque, sur le plan international, d'avoir des conséquences redoutables. Mais laissons parler les faits, leur simple énumération et leur constatation valent tous les commentaires.

Il est possible — et nous n'en pouvons douter — que les Américains soient unanimes dans leur désir, leur volonté plutôt, d'écarter une nouvelle conflagration ; il semble même qu'ils aient tous le sentiment que c'est de la Russie que dépend l'éventualité d'un conflit, mais ils sont loin d'être d'accord sur la politique qu'ils doivent suivre pour faire cette paix qu'ils désirent incontestablement. Le plan Marshall, devenu l' « European Recovery Program », a été présenté comme un moyen de lutter pour la démocratie contre le communisme. Les récents débats à la Chambre des représentants, puis au Sénat, ont montré qu'il y avait quelques désaccords au sujet de l'entreprise. Et si les crédits, après avoir été diminués, ont été finalement rétablis, ce n'est pas sans atteindre quelque peu la valeur morale du projet. Il a fallu, pour éviter une « économie » demandée par le grand argentier John Taber, que le gouvernement s'employât de toutes ses forces, et on s'est aperçu qu'elles étaient bien faibles. Et il en sera ainsi jusqu'aux élections prochaines de novembre : l'administration démocrate devra s'en tenir aux décisions acceptées par la majorité républicaine des assemblées. La loi militaire votée en même temps que les crédits pour l'E. R. P. en est la dernière : cette loi ne retient du vaste projet gouvernemental comportant l'instruction militaire obligatoire pour tous les jeunes gens que le « service sélectif » de vingt et un mois pour les hommes de dix-neuf à vingt et un ans, mais qui ne portera que sur un contingent limité incorporable annuellement. Ce contingent est fixé à 230.000 hommes pour 1949, et ce n'est donc jusqu'à l'année prochaine qu'un geste symbolique.

La réunion de la convention du parti républicain à Philadelphie a ouvert la période électorale pendant laquelle la Chambre et le Sénat ne siégeront pas : les deux assemblées se sont ajournées jusqu'au 31 décembre. Pendant six mois c'est sur la place publique que se discuteront les problèmes de politique extérieure, tremplin de tous les candidats. La règle du jeu démocratique sera respectée, mais pendant cet intervalle une trêve correspondante s'établira-t-elle dans le monde ?

Cependant que la grande république américaine suit son destin, le Royaume-Uni élabore difficilement le sien. Le gouvernement travailliste arrive au terme de ses réformes : le droit de veto des Lords encore maintenu ne permet plus, pour les deux dernières années de la législature, de nouvelles lois à moins d'une improbable réforme parlementaire. Les élections partielles et les élections municipales ont montré que le pays n'accorde plus aux travaillistes une entière confiance. Il faut reconnaître qu'aucun gouvernement n'a rencontré dans la longue histoire de l'Angleterre parlementaire autant de difficultés que celui qui est au pouvoir à l'heure actuelle : difficultés économiques de toutes sortes, crises sociales et problèmes à résoudre, Inde, Extrême-Orient, Proche-Orient, Palestine, Egypte, et qui ont évolué comme l'on sait. Le bilan est lourd, et on peut se demander quel ministère aurait pu en supporter un pareil s'il n'avait eu l'adhésion des organisations ouvrières de Grande-Bretagne. Tandis que lord Mountbatten quitte définitivement l'Inde, le docteur Malan remplace le maréchal Smuts en Afrique australe, et une fois de plus la cohésion du Commonwealth est mise en cause.

Que le gouvernement de Londres accuse quelques faiblesses, cela ne peut étonner personne, aussi bien depuis quelques semaines est-il resté silencieux : l'application de l' « European Recovery Program », qui est une nécessité pour le Royaume-Uni puissance européenne occidentale, l'est beaucoup moins pour l'Angleterre métropole de l'empire.

Mais laissons les Anglais soutenir leur monnaie et résoudre au jour le jour leurs problèmes sans trop se soucier de leurs amis, pour en venir au troisième gouvernement de démocratie : c'est du nôtre qu'il s'agit.

Il vient d'accepter les recommandations de Londres et, par l'intermédiaire de ses représentants, a communiqué à ses alliés les réserves que l'Assemblée nationale avait faites quant à ces recommandations. Elles méritent d'être rappelées, puisqu'elles expriment la volonté de nos représentants relativement à la politique du gouvernement en ce qui concerne le problème allemand.

Dans son ordre du jour l'Assemblée donne « acte au gouvernement des engagements qu'il a pris de s'élever contre toute décision qui s'écarterait des principes ». Ces principes sont au nombre de six :

1° Réaffirmation de la position française sur la nécessité d'une internationalisation des mines et des industries de base de la Ruhr ;

2° Participation effective de la France au contrôle du potentiel industriel allemand en vue de réaliser l'expropriation des anciens magnats et d'obtenir l'extension du contrôle de l'autorité internationale à la gestion des richesses minières et industrielles de cette région-clé ;

3° Assurer la sécurité de la France et les réparations qui lui sont dues spécialement par l'occupation de l'Allemagne pendant une longue période et en subordonnant le retrait des troupes alliées à un accord précis sur les garanties du maintien de la paix et les conditions d'occupation des régions-clés ;

4° Pas de reconstruction d'un Reich autoritaire et centralisé ;

5° Recherche d'un accord final à *quatre* sur le problème allemand ;

6° Action en vue de l'organisation économique et politique de l'Europe.

Désormais le gouvernement ne pourra se départir des règles impératives qu'on lui a données, et la commission des Affaires étrangères vient de décider que son contrôle allait devenir rigoureux au point de faire comparaître le ministre responsable quotidiennement devant elle. Ainsi donc les grands débats de politique étrangère, qui ont duré toute une semaine, aboutissent à une mise en tutelle de notre diplomatie et de son chef. La tradition a été respectée, qui remonte à notre Troisième République, qui veut qu'un ministère ne soit pas renversé en pareille matière. Il est arrivé au moins deux fois que le titulaire du Quai d'Orsay s'en aille de lui-même. C'est ainsi que firent Marcellin Berthelot en 1896 et Delcassé en 1905. M. Bidault a pensé qu'il n'avait aucune raison d'en faire autant, mais il a accepté de « s'élever contre toute décision qui s'écarterait des six principes » que nous venons d'énumérer. Sa position et celle du gouvernement en sont-elles renforcées ?

La réponse ne peut être douteuse : nous ne le croyons pas. Sans s'appuyer sur le texte de l'ordre du jour de l'Assemblée qui rend notre politique revendicatrice et impuissante à la fois, c'est sur les débats eux-mêmes qu'il faut revenir. Il faut pour en comprendre la portée les replacer dans l'ensemble de la politique intérieure de notre pays.

Depuis que le tripartisme a disparu, les ministères Ramadier, puis Schuman ont dû s'appuyer non sur la troisième force, mais tout simplement sur une « conjonction des centres » comme nous en avons eu quelques exemples dans notre histoire parlementaire. Ce système, qui n'a jamais été durable, présente un double caractère contradictoire : sa faiblesse au point de vue action gouvernementale et sa force de résistance à la double opposition qui le maintient.

Que ce soit sur les prix, les salaires, la laïcité, la sécurité sociale, les économies budgétaires, les licenciements de fonctionnaires ou la politique extérieure, le ministère doit d'abord accommoder dans son sein les doctrines opposées de ses membres et, après y avoir réussi, se livrer aux attaques de ses adversaires. Les possibilités du gouvernement sont donc très limitées et les initiatives pratiquement interdites. Toutefois, il en est une qu'il a prise et qui a échappé au contrôle pendant les débats, c'est l'adhésion qu'il a donnée à la réforme monétaire de l'Allemagne. Nous sommes engagés sans que l'Assemblée en ait décidé.

La République américaine livrée pour six mois aux jeux de sa vieille règle constitutionnelle, le Royaume-Uni écartelé entre l'Europe et le Commonwealth, la France en gestation de régime, telle est la triple situation des grandes démocraties. Au moment où les circonstances exigeraient d'elles des gouvernements forts elles n'ont à leur tête que des gouvernements « légalement » impuissants qui, par un étrange paradoxe, viennent d'agir en prenant la mesure la plus grave de conséquences qu'ils ont eu l'occasion de décider : la réforme monétaire de leurs zones d'occupation.

La riposte soviétique a pris deux formes. La première est diplomatique : une conférence où, autour de M. Molotov, ont siégé à Varsovie tous les alliés de la Russie. La politique de ces Etats a été définie en six points. Ils sont connus : ce sont ceux que l'U. R. S. S. a défendus à Moscou comme à Londres et sur lesquels aucun accord n'a pu se faire. La Conférence de Varsovie n'apporte donc aucun élément nouveau.

La seconde est bien différente : elle tend à faire de Berlin une sorte d'abcès de fixation. Pratiquement, les secteurs américain, anglais et français sont isolés dans la capitale, où la population allemande, les troupes d'occupation et les états-majors font figure d'assiégés et paraissent pris comme dans un piège.

La crise qui s'ouvre est grave, où vont s'affronter la liberté et ses faiblesses, d'une part, la dictature et ses astuces, de l'autre. Cette dernière semble d'ailleurs vouloir se raidir si l'on en juge par les décisions prises à Bratislava par le Kominform d'excommunier le parti communiste yougoslave.

EDUARDO CHIBAS PARLE D'UNE VOITURE RADIO.

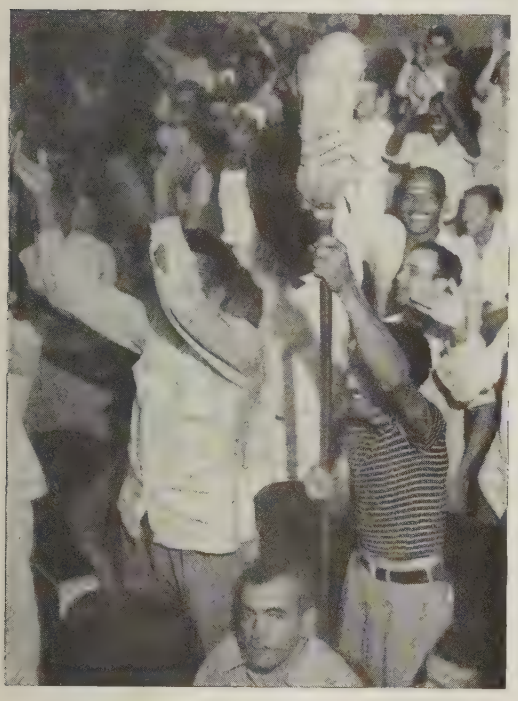

LE BALAI, EMBLÈME DU CANDIDAT LIBÉRAL.

UNE DES RÉUNIONS NOCTURNES DES SUPPORTERS D'UN DES QUATRE CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE.

NUAGES SUR CUBA

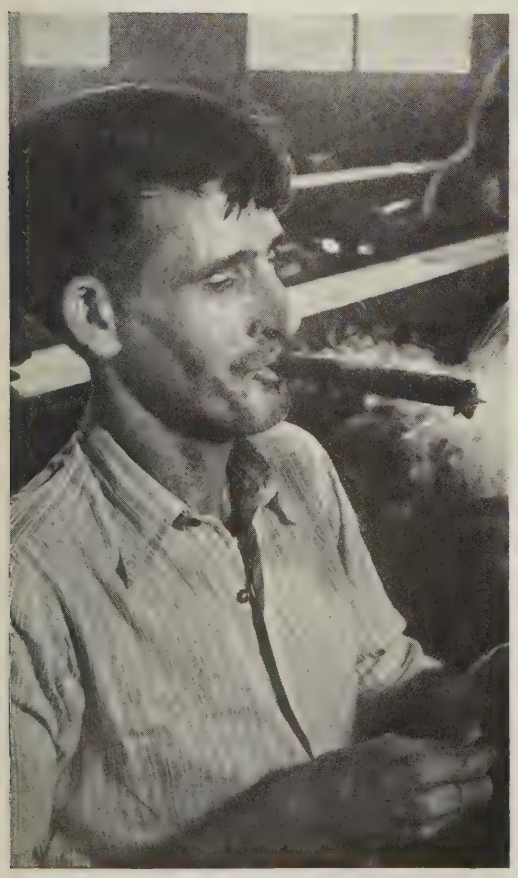

TYPE D'OUVRIER D'UNE FABRIQUE DE CIGARES.

CUBA vient d'élire pour quatre années un nouveau président, et cette élection fut sans doute une des mieux menées de tous les temps.

Pendant toute la quinzaine qui la précéda, les Cubains eurent les oreilles rebattues par un mélange de discours et de sambas. Des centaines de voitures radio remplissaient l'air tropical de leurs harangues et de leurs musiques ; les conducteurs de tramways arrêtaient leur véhicule pour faire des signaux de sympathie à leurs camarades de parti ; des milliers d'affiches géantes renvoyaient les larges sourires des candidats, tandis que les partisans faisaient flotter des cerfs-volants décorés, brandissaient des parasols aux couleurs gaies, lançaient des tracts par avion et menaient à une allure folle à travers la ville leurs luisantes limousines, que submergeaient les portraits de leurs candidats.

Les voitures de luxe ne manquent d'ailleurs pas à La Havane. Une Buick ou une Cadillac datant de 1947 est tout à fait désuète. C'est sans doute pourquoi la capitale ressemble à une Babylone moderne, luxueuse et prospère. Les comptoirs des cafés résonnent sous les dés des buveurs qui jouent leurs verres. Les orchestres dévident les rumbas et les tangos. Les visages bronzés et heureux s'ornent de sourires aussi éclatants que ceux des affiches publicitaires pour dentifrices. Enfin, les magasins apparaissent aux yeux des Européens comme autant de palais des *Mille et une Nuits*.

Par rapport à sa superficie, Cuba est, en fait, le pays le plus riche du monde, et cette richesse vient presque entièrement du sucre. Il semble malheureusement que la période de prospérité que l'île vient de connaître soit sur son déclin. Au cours des cinq derniers mois, le prix du sucre a baissé de 20 % et Cuba se trouve avec des récoltes énormes dont elle ne sait que faire. A cela s'ajoute une récente décision du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis réduisant le maximum d'importation de 500.000 tonnes.

Lorsqu'on a quitté l'élégant boulevard du Prado, les boîtes de nuit et les faubourgs où les rois du sucre ont construit des villas de 100.000 livres, il devient possible de prendre la température économique de ce paradis tropical. « Certes, nous avons gagné beaucoup d'argent pendant les deux guerres, entend-on dire souvent, nous nageons dans l'opulence à l'heure actuelle, mais nous marchons

LE CAPITOLE, OU SIÈGE LE GOUVERNEMENT.

sur des sables mouvants. » L'image est juste. Le travailleur avec des dollars sonnant dans ses poches a une impression fort désagréable de mal de mer en voyant l'inflation monter autour de lui. Au cours des deux dernières années, les salaires ont doublé, ce qui est assez agréable. Mais cet avantage n'en est plus un si l'on considère que l'indice du coût de la vie a augmenté de 300 %. D'après un économiste, le pouvoir d'achat du dollar cubain n'est plus que de 40 cents et les prix des œufs, du pain, du sucre et du lard ont triplé. La crise du logement est enfin presque aussi aiguë qu'en bon nombre de pays d'Europe, car les travailleurs, alléchés par les enveloppes de salaires rebondies, se sont rués à La Havane et dans les autres grandes villes. C'est pourquoi les loyers ont quadruplé par rapport à l'avant-guerre... et encore faut-il avoir la chance de trouver un logis.

Le mécontentement de l'homme de la rue est

Le dimanche, les moins de vingt ans transforment le Prado en piste de patinage.

donc facile à comprendre et les élections lui ont donné une autre occasion de se manifester au cours d'une campagne qui dura six mois.

Les Cubains avaient à élire un président, un vice-président, trois sénateurs et un député et un gouverneur par province. Ce sont naturellement les candidats à la présidence qui suscitèrent le plus d'intérêt, car tous promettaient davantage de logements et d'écoles, l'abolition de la spéculation et du marché noir, une distribution plus équitable des terres et, naturellement, l'inévitable assurance d'une gestion intègre.

Le candidat favori, qui fut d'ailleurs le vainqueur, était le docteur Carlos Prio Socarros, ancien ministre du Travail et brillant avocat, à l'éloquence dynamique.

Il était soutenu par une organisation politique très puissante. Dans La Havane, on pouvait voir exposés des douzaines de ses portraits, tandis que ses rivaux n'en avaient que quelques-uns. Les sucriers » enfin l'appuyaient vigoureusement et des files de limousines bourrées de partisans à l'aspect florissant paradaient dans les rues, la nuit comme le jour. Le candidat lui-même se recommandait à ses électeurs du fait qu'il était ancien combattant, emprisonné deux fois et exilé pour ses menées révolutionnaires dirigées contre l'impitoyable dictateur qu'était le président Machado. Il était également populaire à cause de ses énergiques campagnes contre le communisme.

Le candidat de l'opposition était le docteur Ricardo Nuñez Portuondo, un éminent chirurgien. Appuyé par les classes professionnelles et le centre, il avait su rapidement exploiter les difficultés auxquelles s'était heurté le président sortant, M. Grau Sanmartin, « supporter » de Carlos Prio Socarros. Décharné, austère et les joues creuses, il lui manquait la jeunesse et le charme bon enfant du candidat officiel. Les Cubains, qui attachent un grand prix aux appa-

Le nouveau président : docteur Carlos Prio Socarros. Brillant avocat, ancien ministre du tra

rences physiques, ne semblaient pas tenir à ce qu'il s'installât au palais présidentiel.

Le problème communiste existe également à La Havane, et, bien que les partis d'extrême gauche soient en petite minorité, personne ne les prend à la légère. Leur chef, Juan Marinello, écrivain et vice-président du Sénat, qui est violemment antiaméricain, commande des cellules très actives parmi les dockers, les ouvriers des moulins à sucre et ceux des usines. Lui et ses lieutenants noirs ont su exploiter le complexe d'infériorité des nègres. Près d'un quart de la population étant composé d'hommes de couleur, la majeure partie de ceux-ci considèrent Marinello comme celui qui les libérera des préjugés sociaux. Le parti de Socarros s'attendait d'ailleurs à des émeutes provoquées par les communistes et même, au moment crucial, à une tentative de « putsch ». Les soldats et la police, armés jusqu'aux dents, demeurèrent sur le qui-vive, mais il n'arriva rien.

Il est vrai qu'un troisième candidat, le libéral Eduardo Chibas, mena sa campagne avec tant de dynamisme qu'il accapara une bonne part de l'attention des électeurs. Au point que ceux-ci en

LUS, TRÈS POPULAIRE, SON ÉLECTION ÉTAIT ASSURÉE.

DOCKERS ACHEVANT DE CHARGER UN BATEAU.

LE SUCRE, PREMIÈRE RICHESSE DE CUBA

vos millions, à Daytona Beach. » Mais bientôt lui-même partit en guerre contre Grau et finalement constitua son propre parti, le parti populaire, dont le programme veut bouter hors du gouvernement la corruption et l'arrivisme et qui projette également de donner aux paysans des conditions de vie meilleures. « Je veux, proclama-t-il, faire mettre un plancher en béton et un cabinet de toilette dans chaque hutte. »

Cependant, en dépit de ce programme alléchant, il a été battu de loin par Socarros qui, dûment élu président, entrera en fonctions le 10 octobre. A moins qu'il ne stabilise le prix de la vie, ses quatre années de magistrature suprême seront sans aucun doute fertiles en difficultés de toute sorte. Bien qu'il l'ait emporté sur ses adversaires avec une majorité confortable, il sait bien que l chiffre de ses voix n'atteint pas le total de celles des partis d'opposition. De son palais de La Havane, il lui faudra surveiller le prix du sucre et surveiller aussi les toits du building Lopez Serrano, où Eduardo Chibas continue de mettre à jour le contenu de ses fichiers compliqués.

En attendant, les Cubains rangent leurs drapeaux, et au parc central, éclatant de néon, on a pu voir un gentleman descendre de sa Chevrollet 1948, un corona de 12 pouces entre les dents, décrocher un portrait de Chibas qu'il avait fixé au pare-chocs de sa voiture et soigneusement lui substituer celui du victorieux Socarros.

A La Havane, on est réaliste en politique...

Photographies Magnum-Photos.

CHIBAS, ACCLAMÉ PAR SES PARTISANS, PASSE DEBOUT EN VOITURE DANS UNE RUE DE LA HAVANE.

oublièrent presque leurs dissentiments. Sans l'appui d'aucune organisation politique, Chibas récolta des centaines de milliers de voix contre M. Socarros, grâce à ses discours radiodiffusés du dimanche soir.

Etudiant en droit, mais n'ayant jamais terminé ses études, il combattit d'abord contre Machado, puis attaqua ensuite le sergent Batista quand celui-ci s'empara du pouvoir. Lorsque ce dernier recommença ses menées contre le régime de Grau, Chibas, par la voix du micro, lui dit son fait : « Vous feriez mieux de rester tranquille, avec

PORTRAIT DE Mme SERIZIAT. (Musée du Louvre.)

LES EXPOSITIONS LOUIS DAVID

AU MUSÉE DE L'ORANGERIE
AU MUSÉE DU LOUVRE
AU CHATEAU DE VERSAILLES

PORTRAIT DE M. SERIZIAT. (Musée du Louvre.)

Le deuxième centenaire de la naissance de Louis David se célèbre actuellement, non sans grandeur. Trois expositions lui sont simultanément consacrées, une au musée de l'Orangerie, une autre au musée du Louvre et la troisième au château de Versailles. A vrai dire, on aurait pu multiplier les manifestations commémoratives de ce génie si divers. Maître incontesté des arts de son temps, portraitiste, peintre d'histoire, politicien, législateur, metteur en scène, organisateur des merveilleuses fêtes républicaines, costumier, urbaniste, Louis David pouvait être célébré de dix ou douze manières différentes, toutes auraient été valables. Les circonstances actuelles ont contraint ses admirateurs à borner leur hommage à ces trois magnifiques expositions de tableaux. Nous y verrons un David insoupçonné, un David dont la couleur éblouissante ou suave avait été voilée par des couches superposées de vernis jaunâtres appliquées au hasard par des mains sacrilèges. L'œuvre de Louis David nous apparaît dans sa fraîcheur première, avec ses blancs incomparables aux subtiles nuances nacrées, avec ses harmonies savantes, tantôt tendres et raffinées, tantôt d'une lourde richesse.

Tout le monde connaît, ne serait-ce que pour les avoir vus dans nos manuels scolaires, les grandes compositions comme *le Serment des Horaces, Brutus recevant les corps de ses fils suppliciés, les Sabines* ou *le Sacre.* Certes, on s'accordait pour en admirer l'ordonnance savante, la sévère composition classique, qui rejoint si souvent celle de nos cubistes, voire de nos surréalistes, mais personne ne se doutait des trésors cachés sous l'amalgame de crasse et de vernis dont ces chefs-d'œuvre étaient enduits !

L'incomparable atelier de restauration du musée du Louvre a accompli là une véritable résurrection collective. Toutes les toiles de Louis David appartenant à l'Etat ont été nettoyées et soignées avec tact et intelligence. Nous les voyons aujourd'hui telles qu'elles étaient lorsqu'elles soulevaient l'enthousiasme des Parisiens de la Révolution ou de l'Empire. Nous avons devant les yeux *le Serment des Horaces* dans sa fraîcheur première de 1785, à Rome, au moment où les Romains attendaient sagement des heures la faveur d'être admis à voir le tableau devant lequel ils déposaient, en hommage, des couronnes de fleurs.

Pendant toute sa longue vie, David a peint d'innombrables portraits, qui sont des documents psychologiques autant que des œuvres d'art. L'exposition du musée de l'Orangerie nous montre une série qui va de *Monsieur et Madame Pecoul,* ces bons bourgeois enrichis par la royauté, au *Marat assassiné* et aux grands dignitaires de l'Empire, fiers de leurs uniformes rutilants dont David savait si bien rendre la richesse. Jamais peut-être l'artiste n'a été mieux inspiré que devant sa belle-sœur, Mme Seriziat, qu'il a représentée avec sa fille, dont le geste mutin est d'une nouveauté charmante. Nous voyons maintenant cet admirable portrait, symphonie de blancs et de verts, débarrassé de l'affreux vernis qui en enlevait toute l'estivale fraîcheur.

Les portraits des filles de Louis David, portraits inachevés, brossés sans doute en une séance, font penser, par leur extraordinaire audace de couleur et par leur technique hardie, à des Manet. Ce n'est pas là une des moins grandes surprises de cette remarquable manifestation.

Ces trois expositions seront un enseignement pour les artistes, une joie rare pour les amateurs, et pour tous les Français une source de légitime fierté. Nos amis étrangers, une fois de plus, seront unanimes à louer celui qu'Eugène Delacroix a nommé « le père de la peinture ».

SUZANNE VALADON AU MUSÉE D'ART MODERNE

Ces deux dates, 1867-1938, encadrent la vie hasardeuse, tragique et joyeuse de la géniale Suzanne Valadon. Dix ans se sont écoulés avant qu'il soit possible de rendre un solennel hommage à celle qui fut une des plus grandes artistes de l'Ecole française contemporaine. Le musée d'Art moderne a réuni plus de cent œuvres, parmi les meilleures, de cette femme étrange que rien ne destinait à l'art.

Fille du peuple, intelligente et belle, elle débute dans la vie comme acrobate et, à la suite d'un accident, devient modèle. Le bonheur veut qu'au lieu de poser pour de médiocres peintres, gloires des Salons officiels, elle ne travaille qu'avec Puvis de Chavannes, Renoir, Degas, Toulouse-Lautrec. Encouragée et conseillée par ces deux derniers, elle commence à dessiner, puis se met à peindre. Jamais œuvre ne fut davantage le reflet même de l'artiste. On ne trouve pas plus de « nuances » dans un tableau de Suzanne Valadon que dans son caractère, dur, fantasque, d'une sincérité absolue, parfois d'une déconcertante brutalité. Ce trait sombre dont elle aime à cerner le contour des êtres et des choses lui est caractéristique. Il cloisonne les couleurs vives et hardies qu'elle aime et souligne d'une façon intransigeante son dessin sinueux, si particulier.

Cette exposition, qui reste ouverte jusqu'à fin septembre, donne avant tout une impression de force, de dynamisme. Aucune femme, au cours de notre histoire, n'a peint avec cette frénétique violence. Son œuvre n'est le reflet direct d'aucun maître. Degas avait coutume de l'appeler la « terrible Maria », sans doute parce qu'elle ne l'écoutait pas avec docilité. Elle ne suivait que son instinct, ne se fiait qu'à lui.

FLEURS ET FRUITS. (Collection particulière.)

Sa technique était très simple et ne connaissait aucun artifice, aucune habileté, de cette habileté dont les femmes sont coutumières et que Suzanne Valadon ignorait totalement !

Elle a peint avec le même bonheur de riches natures mortes, des portraits incisifs, des nus vigoureux et des verdoyants paysages.

Il est inutile d'insister ici sur ce qu'a été la vie de Suzanne Valadon, mère du tragique génie, Maurice Utrillo, dont le père était un obscur rapin. Tout a été dit sur Utrillo, peintre des quartiers sordides, misérables comme sa vie.

Qui peut raconter l'existence de ce trio extraordinaire : Valadon, Utrillo, Utter, le mari de Valadon, le compagnon de son âge mûr ? Tous ces drames quotidiens se retrouvent dans son œuvre auprès de souvenirs de parties de plaisir, de plantureux repas copieusement arrosés.

Sa peinture, acide comme le « gros-rouge-qui-tache », est âpre et véhémente comme certains poèmes de François Villon, qui, comme elle, portait en lui le génie du peuple de France.

Phot. Bernès, Marouteau et Cie. AGNÈS HUMBERT.

Le barrage de la Girotte, dans les Alpes, est le chantier le plus élevé d'Europe. Sa conception est nouvelle et extrêmement intéressante.

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DE LA FRANCE

L'ÉLECTRICITÉ

par notre envoyé spécial René Branellec

Si l'on avait actuellement à classer par ordre d'importance les diverses ressources d'énergie utilisées en France, le N° 1 reviendrait à la houille, le N° 2 au pétrole et le N° 3 seulement à l'électricité hydraulique (l'électricité thermique étant fournie par la houille). Mais ce classement n'a qu'un caractère provisoire. Dans une compétition en dix rounds d'une année, l'électricité hydraulique a une chance de l'emporter sur ses rivaux.

La répartition s'opère aujourd'hui de la façon suivante :

Le charbon fournit en gros 100 milliards de kWh, le pétrole 21 milliards et l'électricité hydraulique 16 milliards.

Mais une partie des 100 milliards de kWh-charbon est fournie par l'importation (environ 30 milliards) et la quasi-totalité du pétrole est d'origine étrangère, à l'inverse de l'électricité hydraulique, purement nationale.

Cette circonstance n'a d'ailleurs pas empêché celle-ci de rester ignorée des Français, de qui un homme d'esprit a dit qu'ils connaissent l'électricité uniquement par leurs commutateurs. Cette boutade contient bien une part de vérité. Sans les coupures qui ont si fâcheusement meublé ce nouvel après-guerre, qui donc se serait soucié de l' « hydraulicité », du régime des pluies, du gel ou du dégel dans les Alpes et les Pyrénées ?

Les coupures posaient un problème irritant : on nous affirmait que l'on produisait davantage d'électricité qu'en 1938 ; or, tandis qu'à cette époque on nous incitait à consommer du courant en nous cédant à des conditions avantageuses les ustensiles les mieux adaptés à cet usage : frigidaires, radiateurs, fers à repasser, éclairages indirects, cuisinières, aspirateurs, et, en général, tout ce que l'imagination torturée des inventeurs pouvait leur susciter, on nous abreuvait, en 1946, de chiffres convaincants, mais non d'électricité.

Les statistiques cependant n'ont pas toujours tort. Il était bien vrai que dès 1946 nous avions dépassé, avec 24 milliards 900 millions de kWh, la production de 1938 (21 milliards). Entre temps, de nombreuses usines fonctionnant jadis au charbon s'étaient équipées pour marcher à l'électricité et la publicité d'avant guerre en faveur de l'apareillage électrique avait finalement porté ses fruits... avec quelques années de retard. En bref, dans tous les secteurs, la demande s'était considérablement accrue par rapport à 1938 et, d'autre part, maintes centrales thermiques avaient servi de cibles aux bombardiers, notre réseau de transport et de distribution — le premier d'Europe et peut-être du monde — avait été sérieusement malmené, de même que les transformateurs. Les centrales thermiques épargnées étaient aussi celles qui, du point de vue de l'économie nationale, étaient les plus coûteuses : certaines très vieilles usines consommaient jusqu'à 1.500 grammes de charbon pour 1 kWh, alors qu'aux Etats-Unis la moyenne approche de 500 grammes par kWh, chiffre réalisé et largement dépassé par plusieurs usines françaises.

On se trouvait donc au lendemain de la guerre dans une situation très défavorable, ayant à faire face à des besoins d'autant plus urgents que de leur satisfaction dépendait en bonne partie le relèvement de l'ensemble de l'économie et ne disposant pour cela que de moyens très insuffisants. Le programme d'extension de l'électricité hydraulique établi à la veille des hostilités n'avait reçu qu'un commencement d'exécution, les travaux ayant été menés avec une mollesse concertée pendant l'occupation. Quant aux centrales thermiques, leur matériel déjà périmé en 1938 était souvent à bout de souffle.

Ici, comme dans toutes les activités de base, un vaste plan d'équipement et de modernisation s'imposait afin de faire face aux besoins nouveaux.

DES VILLAGES PROVISOIRES ABRITANT SOUVENT PLUS D'UN MILLIER DE PERSONNES SONT CONSTRUITS A PROXIMITÉ DES CHANTIERS DE HAUTE MONTAGNE.

LE PLAN MONNET

Mais, à l'inverse des autres secteurs, auxquels on fixait comme objectif d'accroître leur production 1939 de 20 à 30 %, il s'agissait pour l'électricité d'aller bien au delà, puisque la production de 1946, de 40 % plus forte qu'en 1929, était nettement insuffisante. La divergence entre la courbe de la consommation électrique, qui n'a cessé de monter, et celle de l'activité économique générale, qui a baissé régulièrement depuis 1929, est caractéristique de la faveur extraordinaire dont bénéficie l'électricité et de son utilité.

Le plan Monnet prévoyait donc de porter la production électrique, qui n'atteignait pas 20 milliards en 1929, à 40 milliards en 1951, soit plus de 100 % d'augmentation.

La réalisation doit en principe s'échelonner sur cinq ans avec les paliers suivants : 1947, 27,3 ; 1948, 30,9 ; 1949, 33,5 ; 1950, 37,3 ; 1951, 39,5.

En 1951 chaque Français disposerait ainsi de 1.000 kWh par an, chiffre élevé si l'on se réfère à la plupart des habitants des autres pays, modeste si l'on prend pour terme de comparaison le Suédois ou le Suisse, qui, dès à présent, jouissent de 2.000 kWh.

Accroître la production ne suffit pas : il faut le faire de la façon la plus économique. En 1946, pour satisfaire à des besoins immédiats, on a dû recourir à des centrales pourvues parfois d'un matériel désuet, consommant de grosses quantités de charbon noble, qui eussent trouvé normalement un meilleur emploi dans l'industrie.

Aussi le plan s'est-il attaché à développer l'électricité hydraulique et, simultanément, à ordonner la production d'électricité thermique.

ÉLECTRICITÉ THERMIQUE

Il existe trois sortes de centrales thermiques : les centrales minières, utilisant les charbons de basse qualité ; les centrales sidérurgiques, consommant les gaz de hauts fourneaux et des charbons nobles ; et enfin les centrales de régularisation, qui n'emploient que du charbon noble.

L'objectif du plan est de restreindre autant que possible l'usage des charbons nobles. Il faut donc éliminer les plus mauvaises centrales thermiques, minières ou de régularisation, mettre en réserve les centrales à rendement moyen et améliorer les centrales sidérurgiques.

Au terme fixé pour cette évolution, c'est-à-dire en 1951, la répartition s'opérerait de la façon suivante, dans l'hypothèse d'une hydraulicité moyenne :

Provenance	1938 Milliards de kWh.	1951 Milliards de kWh.
Hydraulique	11,6	23
Thermique minier	2,5	7,8
Centrales sidérurgiques	2,5	3,8
Centrales thermiques de régularisation et centrales industrielles	4,7	4,9
Importations	0,3	p. m.
	21,6	39,5

La part du thermique de régularisation tomberait de 21,7 % à 12,4 %, celle de l'hydraulique passerait de 51,6 % à 58,2 %, l'accroissement le plus notable étant celui du thermique minier avec 19,7 % contre 11,5 % en 1938.

Parmi les nouvelles centrales minières, la plus importante, celle de Harnes, a reçu un groupe américain dont la mise en service est imminente, si elle n'a déjà eu lieu. On envisage également d'affecter les centrales minières du Centre et du Midi, qui se prêtent au stockage, à la régularisation, de façon à soutenir l'effort demandé en hiver aux réservoirs des centrales hydrauliques. Grâce à l'adaptation des installations thermiques existantes et aux caractéristiques des centrales nouvelles, les consommations de charbon baisseront de 1.400 à 810 grammes par kWh pour les centrales minières et de 680 à 580 grammes pour les centrales de régularisation. La modernisation de ces dernières a été commencée, notamment dans l'usine de Gennevilliers, actuellement en pleine transformation.

Etant donné l'accroissement de la consommation, plus rapide que celui de la production, le déclassement massif des centrales à mauvais rendement ne'st pas possible avant 1950 au moins. A cette date, en principe, seront seules maintenues en service les centrales à grains brûlant moins de 5.000 calories par kWh, alors que plusieurs d'entre elles consomment encore 8.000 calories par kWh produit.

Quant aux centrales sidérurgiques, les nouveaux principes d'utilisation consistent à rassembler la production des gaz de plusieurs usines métallurgiques au moyen de canalisations de gros diamètres et à brûler ces gaz, après passage dans un gazomètre de stockage, dans des installations puissantes et peu nombreuses. Ainsi espère-t-on compenser en partie les irrégularités de production de chaque haut fourneau. Une première installation de ce type doit fonctionner en 1950 à Herserange, où, par des canalisations longues de 12 kilomètres, viendront se rassembler les gaz des usines voisines.

L'ÉLECTRICITÉ HYDRAULIQUE

Ce programme très important de modernisation paraît peu de chose en regard du plan établi pour l'électricité hydraulique. Plus de cinquante nouvelles centrales doivent être construites de 1947 à 1951, en liaison avec des barrages importants. L'ensemble se répartit ainsi :

Alpes : 6 milliards 800 millions de kWh ; Massif central : 2 milliards 200 millions de kWh ; Pyrénées : 1 milliard 200 millions de kWh ; total : 10 milliards 200 millions de kWh.

Les projets font une grande part aux réservoirs d'accumulation destinés à faciliter le passage des hivers secs et à réduire le plus possible le rôle des centrales thermiques de régularisation. Tandis que de 1938 à 1951 l'énergie hydraulique productible doit passer de 14 à 24, 7 milliards de kWh, l'énergie en réserve variera de 0,8 en 1938 à 2,7 millards de kWh en 1951 et sera donc plus que triplée.

Le plan d'aménagement du Rhône envisage la construction de vingt nouvelles centrales hydrauliques, d'une usine de pompage et de trois barrages. Génissiat est le premier objectif de ce programme. On sait que son premier groupe a été mis en service. Les deuxième, troisième et quatrième groupes doivent l'être cette année, le cinquième entrerait en action en 1950 et la production de Génissiat s'élèverait alors à 1,6 milliard de kWh. Les travaux de la formidable centrale à basse chute Donzère-Mondragon, commencés en 1947, et dont *France-Illustration* exposait récemment l'état actuel, ont subi les effets du freinage imposé par les difficultés financières. La capacité est de 1,8 milliard de kWh et sa mise en service était prévue pour 1951-1952.

Lorsque sera réalisé l'aménagement du Rhône tel qu'il a été conçu, la production moyenne des usines sera de l'ordre de 10 milliards de kWh.

Sur le Rhin, dix usines produisant au total 4 milliards de kWh sont projetées. Celle d'Ottmarsheim, dont la mise en service était envisagée pour 1951, aura à elle seule une production de 600 millions de kWh. Enfin, les gorges du Verdon, propices à un fort rendement hydraulique, doivent être également aménagées en vue d'alimenter de puissantes usines.

AUDACE OU SAGESSE ?

Folles perspectives ? Tel n'est point l'avis de beaucoup de techniciens éminents tels que M. Caquot, membre de l'Institut, président de la commission des matériaux de construction et président de la sous-commission de l'outillage électrique. Se fondant sur le fait que la production de 1947, avec 26 milliards de kWh (contre 27,3 prévus au plan), a été déficitaire de 6 milliards de kWh. M. Caquot a publiquement déclaré que « le plan Monnet est beaucoup trop modeste et qu'il faut envisager une marche à peu près double ». Aucune usine, affirme-t-il, ne demande plus de deux ans pour être construite et nous devons absolument, à partir de 1950, produire chaque année, 6 à 7 milliards de kWh supplémentaires.

Je cite textuellement : « Si nous pouvions résorber immédiatement le déficit de 6 milliards de kWh, nous dégagerions du chabon pour l'industrie et pour des usages nobles tels que la distillation. Si nous étions excédentaires, nous pourrions exporter du courant, par exemple en Belgique, contre du charbon. En cinq ans, avec un programme d'équipement bien fait, on pourrait multiplier, d'après mes calculs, le revenu de la France par 2,24. Vu sous l'angle du charbon seul, nous pourrions économiser 20 millions de tonnes par an, économie qui nous libère de l'étranger. »

A ces vues séduisantes s'oppose malheureusement un réalisme que l'on ne prend pas sans vert.

Le plan Monnet ne voit pas assez grand ? Mais n'est-ce pas que ses auteurs tiennent compte des réalités, des possibilités actuelles et qu'ils préfèrent aux promesses les réalisations plus modestes, mais sûres ?

M. Boutteville, président de la commission de modernisation de l'industrie, est un ingénieur éminent et averti. Sa connaissance profonde des problèmes de l'énergie électrique ne lui fait pas oublier les exigences des autres industries. Tout en souhaitant que son plan de cinq ans ne soit qu'une étape, il estime que l'on aura déjà bien du mal à le mettre en œuvre dans les délais prévus, non seulement en raison de l'obstacle financier, mais parce qu'il doute que l'industrie française ou étrangère puisse livrer dans des délais suffisants le matériel nécessaire au développement harmonieux des travaux.

Ceux-ci, dans leur ensemble, devaient nécessiter des investissements qui avaient été à l'origine évalués à 200 milliards de francs 1946 (72 milliards pour les aménagements hydrauliques, 16 milliards pour les centrales minières, 15 milliards pour les centrales sidérurgiques et les centrales de régularisation, 15 milliards pour les lignes de transport et les postes de transformation, 80 milliards pour les ouvrages de distribution). Après les hausses de salaires et la dévaluation, cette somme doit être plus que doublée. C'est ainsi que pour exécuter le programme de 1948 intégralement il eût fallu lui consacrer 90 milliards environ. Or, l'Assemblée a voté 23 milliards 400 millions pour le premier semestre et se prépare à accorder 33 milliards pour le second semestre, soit au total 56 milliards 400 millions. Déjà, en 1947, un premier freinage avait été imposé par suite d'une limitation des crédits bancaires et des difficultés matérielles. Le financement, d'un montant de 36 milliards, s'était effectué au moyen de crédits à court terme et d'emprunts de consolidation contractés auprès des

LA CENTRALE THERMIQUE DE VITRY-SUD EST L'UNE DES PLUS IMPORTANTES.

compagnies d'assurances. Afin de remédier au risque grave d'une discontinuité dans la poursuite du rééquipement, discontinuité provoquée par des restrictions de crédits, la loi du 7 janvier 1943 a créé le fonds national de modernisation et d'équipement, alimenté par la vente des marchandises livrées au titre du plan Marshall.

Les 56 milliards 400 millions ne couvrent qu'une partie du programme 1948 et seront fournis en partie par des avances de trésorerie de l'Etat, en partie par autofinancement, en partie par les ressources provenant du prélèvement exceptionnel, en partie enfin par le fonds de modernisation. Il n'est pas douteux que la part d'autofinancement sera des plus réduites. Les quelque 14 milliards qu'Electricité de France possède en caisse sont compromis par l'insuffisance des recettes de l'an dernier (3 milliards), les hausses de prix (3 milliards) et enfin par la décision éventuelle du Conseil d'Etat appelé, comme on sait, à se prononcer sur le bien-fondé des majorations rétroactivement appliquées pour les fournitures de courant du mois de décembre 1947. Si le Conseil d'Etat refuse la rétroactivité, Electricité de France devra rembourser 5 milliards environ à ses clients. Ce qui restera en caisse sera à peine positif.

Ce rappel à la réalité peut-il faire oublier les pressantes objurgations de M. Caquot : « Arrêter les travaux, ne pas les pousser à un rythme suffisant est un véritable crime contre la nation. Quand on injecte aujourd'hui une usine nouvelle, celle-ci se trouve remboursée deux fois dans l'année par son utilisation dans l'ensemble de l'économie... Nous avons non seulement le devoir, mais également les possibilités de réaliser notre équipement... Il suffit de modifier les méthodes. Si nous commandons quarante turbines au lieu d'une aux constructeurs, le prix de l'unité baisse de 50 %. Il faut donc procéder par séries importantes... Sur le Rhin, où dix nouvelles usines doivent être construites, nous n'avons fait que la première... Et les autres ?... Les disponibilités de nos montagnes et de nos côtes atteignent 140 milliards de kWh... »

Les usines marémotrices ne sont pas en effet un rêve. Leur étude théorique est aujourd'hui achevée. Seule leur mise au point reste à opérer. Mais il faut aussi savoir si les dépenses d'investissement et d'entretien seront telles que le kWh sera vendable.

Enfin il s'agira de trouver les capitaux nécessaires au financement de travaux gigantesques, tels ceux, par exemple, consistant à aménager la baie du Mont-Saint-Michel, d'où l'on pourrait tirer 50 milliards de kWh par an — pour s'en tenir à un projet limité.

Entre l'audace de l'ingénieur et la sagesse terre à terre de l'épargnant, laquelle l'emportera ? L'audace n'est-elle pas parfois la véritable sagesse ?

RENÉ BRANFLLEC.

Photographies *France-Illustration*, Alexandra, Paul Gobet et Guy Le Boyer.

LE DISPATCHING DE L'AVENUE DE MESSINE COMMANDE TOUT PARIS.

LA GRAN

LE PREMIER PASSAGE DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS LE GRAND STEEPLE, A AUTEUIL.

AVEC les Drags et le Grand Prix, la Saison arrive à s apothéose, et il semble qu'en cette dernière semai Paris veuille se montrer sous son aspect le pl séduisant pour se faire mieux regretter. Les derniers jou de juin ne sont-ils pas les premiers jours de vacances ? Dé les capelines aériennes, les robes légères annoncent le tem des départs, et l'on sent que, ces robes, il suffirait de bi peu de chose pour les transformer en vestes de plage.

Il est vrai qu'Auteuil et Longchamp sont là pour rappel les tyrannies de la mode nouvelle.

On le vit bien en cette journée des Drags. Dès l'arriv des mail-coaches, des breaks et des tilburies, ce fut une ru Qu'importait la course !... ce n'était d'ailleurs que la pr mière. Photographes et curieux se précipitèrent. C'était qui découvrirait dans cette débauche d'imprimés, d'organd et de taffetas le chapeau le plus audacieux, la robe la pl élégante. D'un mail-coach descendirent la duches d'Elchingen, la duchesse de Maillé, la princesse Carolin Murat, la marquise de Caumont La Force, la comtes de La Rochefoucauld et la vicomtesse de Saint-Sauveur.

On a vu, jaquette, tube gris et jumelles en bandoulièr les propriétaires arriver. Enfin, la cloche sonna. On aba donna le pesage, tandis que les joueurs de cor s'installaie à l'ombre et qu'une armée de cinéastes achevait de fai descendre pour la cinquième fois le grand escalier à u

A AUTEUIL, LES CONCURRENTS SAUTENT LA HAIE DU PAVILLON DANS LA GRANDE COURSE DE HAIES.

BOUZOULOU, BRILLANT VAINQUEUR DU PRIX DES DRAGS

MY LOVE A RÉUSSI LE DOUBLÉ DU DERBY D'EPSOM ET DU GRAND PRIX DE PARIS, QU'IL A REMPORTÉ DEVANT FLUSH ROYAL (A UNE LONGUEUR) ET BEY.

SEMAINE

oupe de beaux mannequins. Les tribunes étaient combles. Enfin, les chevaux partirent, mais il y avait tant de jolis ages à voir, et aussi tant de capelines pour s'interposer re les jumelles et la pelouse, que l'on ne fit guère atten- n. Ce fut Bouzoulou qui gagna, et l'on put retourner au sage. Par bonheur, les photographes étaient encore là, et elques gracieuses silhouettes posèrent à nouveau devant bjectif. Dans leur enclos, les propriétaires discutaient mement des mérites du vainqueur et de la mésaventure Point Bleu, qui ne remporta que la seconde place.

Une à une, les voitures s'en allèrent. Les mail-coaches partirent vers l'Etoile et les Champs-Elysées, que doraient premiers feux du couchant. Les Drags étaient courus. Il avait pas plu.

Hélas ! on ne peut en dire autant pour le Grand Prix. ne ondée chassa sous les tribunes capelines et hauts de rme. La course, il est vrai, fut fort belle. My Love, déjà inqueur du Derby d'Epsom, l'emporta, faisant triompher e fois de plus les couleurs de l'Aga Khan et de M. Léon lterra. Au pesage on avait revu les mêmes hauts de forme s et les mêmes élégantes qu'à Auteuil. Seuls les para- ues avaient, pour un instant, remplacé les capelines.

Ainsi s'est achevée la grande semaine, et, puisque le Grand ix est couru, maintenant on peut partir !

Photographies *France-Illustration*.

ES ÉLÉGANTES SOUS LA PLUIE AU GRAND STEEPLE.

DEUX MAIL-COACHES DESCENDENT L'AVENUE FOCH EN TÊTE DU CORTÈGE DE LA JOURNÉE DES DAMES

LES TURFISTES D'AUTEUIL ET DE LONGCHAMP ONT PU, DURANT LA GRANDE SEMAINE, ADMIRER LES DERNIÈRES CRÉATIONS DE LA MODE PARISIENNE.

PASTEL ANONYME (1786).
(Appartenant au vicomte de Vesins.)

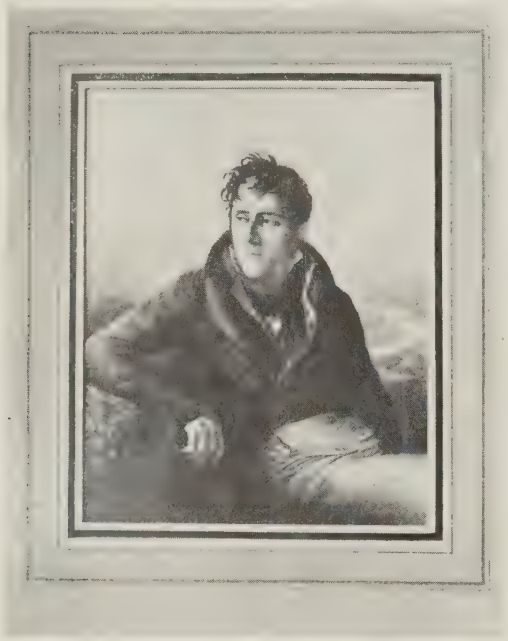

PORTRAIT ATTRIBUÉ A PAULIN GUÉRIN (1818).

PORTRAIT PEINT PAR Mme DE CUSTINE (1805).

CHATEAUBRIAND EN 1808, PAR GIRODET-TRIOSON (FRAGMENT). (Musée de Saint-Malo. — Cliché

A PROPOS D'UN GRAND ANNIVERSAIRE LITTÉRAIRE

CHATEAUBRIAND ET SES PORTRAITS

par H. LE SAVOUREUX

On croit connaître le visage de Chateaubriand parce que l'on a vu son portrait par Girodet-Trioson et les nombreuses gravures qui prétendent reproduire ce célèbre tableau ou s'en inspirer.

En fait, après avoir réuni une collection d'effigies de l'auteur, dont certaines ignorées jusqu'ici, nous sommes arrivés à cette conclusion que l'image laissée par Girodet est la moins ressemblante de toutes. C'est ce que nous voudrions démontrer ici avec preuves iconographiques et écrites à l'appui.

Chateaubriand était revenu depuis un an de son voyage en Orient lorsque Girodet fit, en 1808, le célèbre tableau. Chateaubriand nous dit que son peintre le fit « noir comme il était alors ».

Il faut admettre que le modèle ne se déplaisait pas dans cette image et s'y reconnaissait, puisqu'il déclare que le peintre « l'avait rempli de son génie ». D'après Ballanche, il aurait, beaucoup plus tard, en 1839, refusé qu'on fasse un autre portrait de lui, « voulant en rester à celui de Girodet ». Jamais on ne signale qu'il ait parlé d'autres portraits. Enfin, Mme de Chateaubriand écrit : « Ce portrait, d'ailleurs si ressemblant... »

Il peut sembler présomptueux de s'inscrire en faux contre le témoignage de l'intéressé et d'un témoin oculaire. Cependant, nous prétendons que, dans ce portrait, le peintre des *Funérailles d'Atala* n'a pas mis en évidence les caractéristiques de la figure du grand homme.

En effet, nous n'y retrouvons pas les traits qui ont frappé les contemporains. Tout d'abord, le crâne: le front aux « tempes bombées » (Mme de Custine) ; front « d'une ampleur olympienne », ses « tempes saillantes »; « sa large tête » (Loménie) ; « Sa tête énorme » (Vigny) ; « Tête très forte » (Daniel Stern). Cette tête attirait et pétrifiait les yeux » ; « ... un front plein et rebombé dans sa plénitude... » (Lamartine). Puis le visage : « Sa figure longue, un peu osseuse et pâle, les traits fortement accentués » (Loménie) ; « Tête trop longue » (M. du Camp). Enfin les yeux, dont le regard est toujours signalé avec admiration : « Dans ses yeux, sous ses sourcils proéminents, brillait un regard d'une beauté singulière, mélange de douceur, de mélancolie, d'énergie et de grandeur » (Loménie) ; « Son œil se rouvrait avec la flamme du jeune aigle » (Sainte-Beuve). « Des yeux noirs comme deux charbons mal éteints par l'âge » (Lamartine). Ajoutons que la plupart des autres portraitistes ont représenté Chateaubriand avec un visage allongé, des lèvres minces et un menton légèrement prognathe, mais d'un contour ferme. Et l'on conviendra que le Girodet, où l'auteur des *Martyrs* n'a guère de beauté, ni dans les traits, ni dans le regard ; où le front n'offre rien de remarquable ; où le nez ne présente pas cette finesse presque féminine « par la délicatesse du profil », dont parle Lamartine, ni « cette ligne ferme et impérieuse », qui avait frappé Victor Hugo ; et où la bouche se montre molle, le menton lourd et sans dessin, ne s'accorde absolument pas avec ces nombreux témoignages.

Comment expliquer cette divergence ? Nous supposons que le Girodet ressemblait au Chateaubriand de l'époque où il a été peint, c'est-à-dire à un moment où le pèlerin souffrait d'un mal assez imprécis qu'il avait rapporté de son voyage en Orient. De cette maladie, le voyageur tenait probablement ces yeux fatigués et ce visage un peu bouffi. Girodet, qui, à défaut de génie pictural, possédait certainement la précision du dessin, aurait donc reproduit exactement le Chateaubriand qui posait devant lui, mais qui, à ce moment, ne se ressemblait pas...

En fait, ce Breton avait le chef des gens de sa province : un crâne brachycéphale, c'est-à-dire dont la largeur égalait presque la longueur, et la face allongée. Les portraits antérieurs et postérieurs à celui de 1809 le font bien voir. Si nous y ajoutons les globes oculaires détachés sous l'arcade sourcilière saillante, la finesse du nez et des lèvres, le menton légèrement en galoche, nous avons des points de repère suffisants, comme nous allons le montrer, pour discerner les images authentiques.

Signalons un recoupement assez frappant dans le visage de ses sœurs Marie-Anne de Marigny et Lucile de Caud : même visage allongé, mêmes globes oculaires détachés, même bouche. Le père avait aussi, d'après son fils, « le visage long et pâle ».

Il faut délibérément rejeter le charmant tableau de Morlaix désigné comme étant le portrait de Chateaubriand jeune. En dehors du visage, où l'on ne retrouve rien de la future physionomie de l'homme fait, le costume suffirait à le disqualifier. Quel âge aurait le modèle ? Seize ans environ. Or, en 1784, un jeune garçon ne portait ni cette coiffure, ni ce chapeau, ni ce vêtement, qui ne sont certainement pas ceux d'un contemporain de Louis XVI, mais de l'Empire ou de la Restauration.

Invraisemblable aussi le portrait du musée Fabre, de Montpellier : le costume est de l'époque Directoire, mais ce jeune homme n'a pas les trente ans qu'exigerait alors un Chateaubriand.

Ecartons aussi le garçon bouffi à favoris ainsi que le particulier fin Restauration reproduits tous deux en hors-texte dans la *Correspondance générale*, et qui, cependant, proviennent d'œuvres conservées dans la famille. Le premier ne peut être Chateaubriand, dont le visage n'a jamais, que l'on sache, réalisé ce type de beauté scrofuleuse. Quant au second, on doit le répudier, d'abord parce que dans le visage arrondi, orné d'une fluxion de la joue, on ne retrouve aucun des traits de notre homme ; ensuite parce que le sujet accuse une trentaine d'années et que vers 1800 on ne s'habillait pas encore comme vers 1830 ; enfin, pour une dernière raison, suffisante entre toutes, c'est qu'il a été identifié comme étant Bonington.

Beaucoup plus admissible est le pastel où l'on voit le jeune Chateaubriand de dix-huit ans environ, vers 1786. C'est une des rares images qui nous donnent l'impression de ce regard de feu dont on a si souvent parlé.

Le portrait attribué à Paulin Guérin, sous la date de 1818, mais qui semble antérieur de dix ans, offre, par contre, tous les aspects que nous avons admis comme devant être les plus typiques de l'auteur du *Génie*. Il est même remarquable à quel point cette effigie, rapprochée dans le temps de celle de Girodet et de même attitude (la face tournée de trois quarts à gauche) et de costume semblable, fait ressortir ce que l'œuvre la plus fameuse ne révèle point.

Sous l'Empire, encore, la petite peinture sur bois que M^me^ de Custine fit au château de Fervacques et qui montre un Chateaubriand vraisemblable. L'atonie de la physionomie peut être attribuée non au modèle, mais bien plutôt à la gaucherie de l'artiste.

Vers 1809, également, cet émouvant croquis de Natalie de Noailles, pris probablement lors d'un séjour au château de Méréville, intitulé *Monsieur de Chateaubriand faisant une lecture*. Le profil très véridique, sauf pour le crâne, qui, évidemment, n'est pas assez développé. Mais, ici encore, on se trouve en présence d'une main incertaine.

Après le Girodet et à mesure que l'auteur des *Martyrs* prend de l'âge, que ses cheveux en s'éclaircissant dégagent la forme de la tête, que son visage s'amincit, la structure bretonne et même anglo-saxonne se dégage avec de plus en plus d'évidence. Il semble même qu'il devienne plus beau en vieillissant ; évolution signalée d'ailleurs par les contemporains.

A ce point de vue, le témoignage le plus remarquable, à notre sens, nous est offert par Hilaire Ledru dans un dessin rehaussé daté de 1820, qui nous paraît très représentatif de Chateaubriand devenu un personnage officiel, plus élégant, mais un peu guindé et pincé tel qu'il était à cinquante-deux ans. Par malheur pour notre thèse, on sait qu'il ne plaisait pas à M^me^ de Chateaubriand, qui, pour cette raison, en fit cadeau à ses amis Joubert. (Cette épouse acariâtre trouve toujours le moyen d'être contrariante...)

Dans le dessin fait au château de Courtomer en 1821 par la marquise de Custine (belle-fille de l'amie de Chateaubriand — étant femme d'Astolphe de Custine) où l'on voit Chateaubriand lisant son *Moïse*, nous retrouvons, en dépit de la maladresse du crayon, les traits essentiels que nous avons voulu mettre en lumière.

Le voici à cinquante-quatre ans, beau, fin, triste, « ses lourdes paupières abaissées », tout semblable aux descriptions de ses admirateurs, c'est le crayon de Delécluze fait en 1824.

Nous arrivons au Chateaubriand de soixante ans figuré dans le beau buste de David d'Angers (1828), qui n'offre plus rien de commun avec le Girodet, mais confirme éloquemment le Chateaubriand à nos yeux le plus authentique. Il est probable que la page d'album d'Horace Vernet doit être d'une époque très voisine. On peut constater sa ressemblance avec le buste. Nous retrouvons dans les deux œuvres cette expression de tristesse et d'ennui qui était de plus en plus habituelle chez l'homme vieillissant.

Très discutable, par contre, la lithographie de Deveria, bien que souvent imitée : le profil du bas du visage est tracé en courbe convexe alors qu'il devrait être concave, car Chateaubriand était loin d'avoir une mâchoire chevaline. D'ailleurs, selon une lettre au directeur du journal l'*Artiste*, il semble bien établi que Chateaubriand n'a point posé devant Deveria.

Nous passons sur les nombreuses estampes qui démarquent le Girodet en l'édulcorant de plus en plus jusqu'à rendre méconnaissable aussi bien la peinture que le modèle.

Nous nous arrêterons plus volontiers devant la gravure sur cuivre de Waltner et la lithographie d'après Alophe dans lesquelles Chateaubriand prend de plus en plus figure de gentilhomme anglais.

Pour finir, couronnement, osons-nous dire, de notre conception, le portrait révélateur d'Etex, fait un an avant la mort de l'écrivain, dans lequel le sculpteur, plus attentif au volume que les peintres, a insisté sur les reliefs si caractéristiques : on croit voir un vieux marin breton. La caricature de Mérimée de la même année n'est-elle pas une confirmation indirecte de la vérité du tableau d'Etex ?

Enfin le dessin fait d'après le grand écrivain sur son lit de mort par Mazerolles ne vient sûrement pas contredire les données précédentes.

Nous pensons avoir établi maintenant sur un assez grand nombre de données convaincantes que l'œuvre de Girodet est loin d'être la plus représentative ni la plus flattée.

Nous ne nous sommes attaché jusqu'ici qu'à la charpente de la tête. Il nous reste à parler des aspects du visage qui ont prêté à discussion.

Quelle était la couleur des yeux de Chateaubriand ? Le plus grand nombre des témoignages affirment : noirs.

Il est curieux que Sainte-Beuve réunisse trois avis qui s'accordent d'ailleurs sur la couleur noire, que Marcellus discute également la question d'après autrui et que tous deux négligent cependant de nous donner leur avis propre, alors que tous deux approchaient Chateaubriand. Faut-il penser que les livresques ne savent rien voir par eux-mêmes ? Plus surprenant est le cas d'Hortense Allart, à qui il avait été pourtant accordé de les regarder de plus près encore et qui se contente de les déclarer « plutôt noirs »... Eugène Manuel, plus catégorique, les affirme bleus. Enfin, dernier témoignage, et non le moindre, Chateaubriand, nous apprend Marcellus, prétendait aux yeux bleus. Ajoutons que, dans le portrait d'Etex, ils sont indiscutablement de cette couleur.

Comment expliquer cette discordance dans les avis ? Nous hasarderons une hypothèse d'ordre physiologique : Chateaubriand, comme tous les grands émotifs, aurait eu les pupilles habituellement dilatées, ce qui réduit l'iris d'autant plus et fait paraître l'œil noir.

L'allure de la chevelure en tempête n'était pas l'effet d'un artifice capillaire. Nous possédons une mèche de ses cheveux pris à sa mort ; ils sont fins, soyeux, vaporeux. Faut-il en déduire que la peau était singulièrement fine et douce, séduction secrète de beaucoup de don Juan ?

Pour les dents, unanimité : très belles, très blanches, « éblouissantes » même, d'après Hortense Allart, et l'objet de soins attentifs de la part de leur possesseur (Victor Hugo nous le montre en train de se curer les dents, une trousse complète de chirurgien-dentiste ouverte devant lui).

Au sujet des autres particularités physiques, il y a assentiment général. Sainte-Beuve, qui déclare

Dessin de la comtesse de Noailles (1809).

Crayon rehaussé par Hilaire Ledru (1820).

Chateaubriand lisant une tragédie (1821).

Dessin au crayon de E. Delécluze (1824).

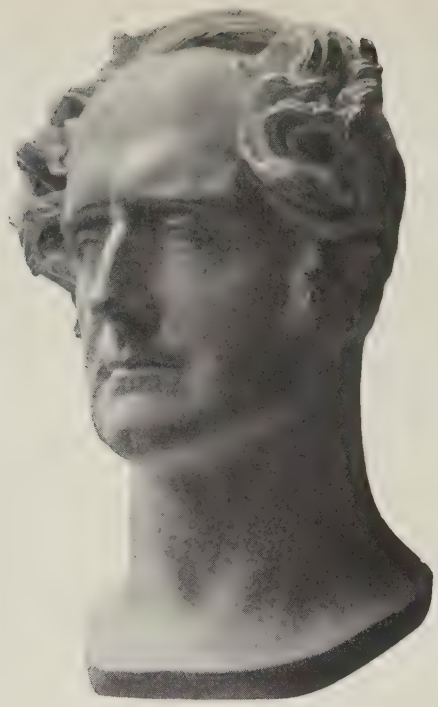

Buste en platre de David d'Angers (1824).

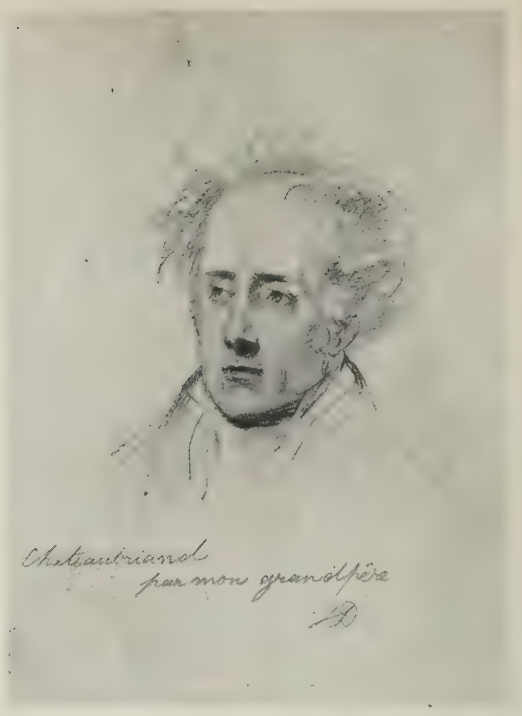

Crayon exécuté par Horace Vernet (1814).

que Chateaubriand « n'avait de beau que la tête, mais qu'il l'avait si belle », ajoute que « cette tête était enfoncée entre les épaules, qui étaient trop hautes »... « La petite taille de M. Chateaubriand était un peu contrefaite par en haut » (Philanète Chasles). « La disgrâce de ses épaules inégales », dit Lamartine (mais on n'est pas d'accord sur le côté plus haut que l'autre). Chateaubriand rendait compte de ses épaules hautes et carrées de la manière la plus flatteuse en affirmant que s'il les avait un peu élevées, c'était « signe des grandes races militaires » (mais où avait-il bien pu prendre cela ?)

On alla jusqu'à prétendre qu'il était bossu. Il faisait lui-même allusion à cette légende et, lorsqu'on le surprenait dans son tub, il ne manquait pas de faire remarquer la rectitude de son dos. La vérité semble avoir été dite par Girodet, qui déclarait que son illustre modèle était « raté bossu » voulant faire entendre par là que, si de face il semblait voûté, en réalité il n'en était rien. D'ailleurs, il tenait habituellement la tête haute et très droite. « Droit et fier, la tête renversée en arrière », écrit Molé. Et, Hortense Allart : « Il aimait à cambrer sa stature et portait toujours le front haut. » Même son du côté de M^me^ de Girardin : « Il se tenait toujours droit et marchait de même. » En somme, M. de Chateaubriand se dressait le plus possible, comme tous les hommes de petite taille.

Les mains étaient larges et fortes (voir le Girodet et le Ledru), mais les membres inférieurs, courts et frêles.

Dans l'ensemble, une trop forte tête sur un trop petit corps, cette belle tête semblant faite pour un autre corps. C'est ce qu'expriment tous les auteurs. Lui-même reconnaît indirectement l'insuffisance de ses jambes lorsqu'il trouve n'être pas bon cavalier, aveu d'un défaut enrobé dans un éloge : « A cheval, dit-il, j'avais plus d'élégance que de solidité. » Quant à la caricature de Mérimée, faite en 1847, elle correspond trait pour trait à l'impression que garda Vigny lors de la visite académique qu'il lui fit en 1842 : « J'ai été frappé, en le revoyant, de son attitude infirme ; il était juché sur un fauteuil de travail de hauteur ordinaire, d'où ses pieds ne touchaient pas la terre et pendaient à quatre pouces de distance. Les jambes fort courtes, ses épaules hautes et la droite très grosse, sa tête énorme et son nez long et pointu. »

Delécluze le voit « extrêmement petit et tant soit peu rachitique ». Edgar Quinet, en 1831, « reste stupéfait de le trouver si petit que c'est un scandale ». Nous possédons sur ce point toute la certitude désirable, grâce aux précisions de ses passeports. Chateaubriand mesurait 1 m. 62 (Napoléon 1 m. 65). « J'ai ouï dire raconter autour de lui qu'il était né pour être de grande taille et qu'un accident survenu dans ses jeunes années avait arrêté sa croissance », note Marcellus. Sans rechercher quelle pourrait être cette maladie, retenons que l'Enchanteur était très mal bâti.

Est-ce en raison de cette disgrâce que nous ne possédons de lui aucun portrait en pied ? Peut-on envisager comme un portrait la caricature de Töpffer, bien qu'elle figure les proportions signalées ainsi que l'attitude habituelle qu'on lui prête : debout devant la cheminée, une main dans l'échancrure du gilet ? Le Chateaubriand du salon de M^me^ Ancelot, bien mal dessiné, donne cependant une idée de l'impression qu'il devait produire dans une assemblée. Quant au Chateaubriand écoutant une lecture d'Andrieux à la Comédie-Française de Heim, si l'attitude un peu tendue doit être véritable, la tête paraît trop petite par rapport au corps. Finalement, nous avons découvert, collé sur la feuille de garde d'une édition d'*Atala* et *René*, une photographie qui représente Chateaubriand âgé en pied. Certains détails laisseraient croire qu'il s'agit d'une épreuve retouchée ou peut-être de la reproduction d'un tableau. Quoi qu'il en soit, si le visage est nettement ressemblant, les proportions de la tête et du corps de cet unique document viennent contester tout ce que nous venons d'établir...

Sera-t-il dit que jusque dans ses portraits Chateaubriand restera un sujet perpétuel de contradictions ?

Mais nous aurons beau accumuler tous les documents possibles, si véridiques soient-ils, nous n'arriverons jamais à rendre sensible par des portraits ou des relations ce qui chez lui demeurait sans pareil.

Comment se représenter ce regard « exalté, triste et doux », le « son mélodieux de sa voix », pour nous inimaginable, dont Billing n'avait retrouvé l'harmonie que dans la bouche de Canning et de M^lle^ Mars ; ce « sourire charmant » dont parle Victor Hugo (« mais ce n'était qu'un éclair et la bouche reprenait vite l'expression amère et hautaine ») ; ce sourire, dont Metternich disait qu'il était, avec celui de Napoléon, le plus beau qu'il eût connu (« seulement, ajoutait-il, ni l'un ni l'autre ne souriaient tous les jours ») ; ses manières charmantes, « dans toute sa personne une grâce superbe, un air d'ambition lassée, qui semblaient descendre d'un trône », dont s'émerveille Daniel Stern ; « ses manières pleines de bonne grâce du monde », comme doit le reconnaître Vigny ; « ce langage qui, comme ses manières, était d'une extrême élégance », qui ravissait Loménie ; et ce qu'Hortense Allart admirait tant, « l'élégance de sa mise, le souci exquis de sa personne » ; enfin tout ce en quoi s'exprime, bien plus que dans les traits, « ce double sentiment de volupté et de mélancolie » qui, selon lui, formait l'essentiel de son génie, où l'appréhender ailleurs que dans l'enchantement de son style ?

Si bien que l'on est tenté, après avoir accumulé plus de documents que jamais sur le physique du grand écrivain, d'avouer modestement, comme Albert Dürer après qu'il eut scrupuleusement gravé le visage d'Erasme : « Mais il est encore bien plus ressemblant dans ses écrits. »

Portrait charge fait par Töpffer (1831).

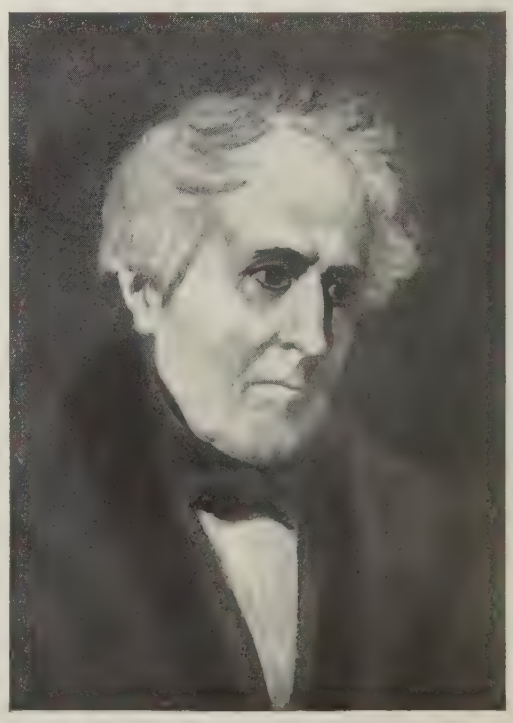

Chateaubriand a 79 ans, par Etex (1847).

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

L'Agonie de la IIIe République

Au rayon de l'histoire contemporaine, voici un livre copieux et vivant, bourré de faits, de choses vues et entendues, de jugements nets sur les hommes et les événements. Il y a là des éléments de première importance pour une histoire de la France entre 1929 et 1939. L'auteur, M. Jacques Debû-Bridel, a été le témoin direct de presque tout ce qu'il évoque, soit comme spectateur, en tant que journaliste, soit comme acteur, ayant été mêlé à l'action politique. La précision avec laquelle certains épisodes sont retracés montre que le chroniqueur a pris note dans l'instant même de ce qu'il avait vu et entendu. Du seul point de vue documentaire, *l'Agonie de la IIIe République* (Ed. du Bateau Ivre) serait un ouvrage extrêmement précieux.

Mais il y a plus. M. Jacques Debû-Bridel domine son sujet. Ces dix années qu'il raconte, il en considère la pente, inclinée vers le dénouement que l'on sait. Il voit s'enchaîner les fautes, les carences qui nous ont mis en 1940 à la merci de l'invasion allemande. Il dénonce sans indulgence les fautes commises. Est-ce à dire qu'il faille le ranger parmi les contempteurs de la Troisième République ? Pas parmi ses adorateurs assurément. Mais il me semble qu'à son égard une sereine justesse accompagne une indéniable hauteur de vues.

Je prise fort les premières lignes de son prologue.

« Du premier désastre de Sedan, le 2 septembre 1870, au second désastre de Sedan, le 13 mai 1940, d'un premier maréchal de France, Mac-Mahon, qui la porta sur les fonts baptismaux, à un second maréchal, Pétain, qui lui administra l'extrême-onction, la Troisième République dura soixante-dix ans. Trois ans de moins que le règne de Louis XIV.

» S'il s'agissait d'un souverain, l'historien dirait de ce règne qu'il fut livré aux intrigues des « partis », comme celui d'Henri III le fut aux « mignons » et celui de Louis XV aux « favorites ».

Le raccourci est puissant parce qu'il est juste.

M. Jacques Debû-Bridel divise ce règne de Marianne III en trois parties.

La première est la minorité de la jeune souveraine, de 1870 à 1877, sous la régence de Thiers et de Mac-Mahon, c'est-à-dire sous la tutelle des monarchistes, qui songeaient plus à étouffer la République enfant qu'à la faire grandir. C'est l'époque de la République militante, qui lutte pour arriver à maturité.

De 1878 à 1919, la seconde période est celle de la République triomphante. Ses détracteurs diront qu'elle a été marquée par l'affaire Dreyfus, le combisme, et qu'il s'en est fallu de peu que la France, sous ce régime, ne succombât dans la première guerre mondiale. M. Debû-Bridel, avec une parfaite équité, dresse un autre bilan de cette période-là : « La République forgea l'armée de la victoire, noua de précieuses alliances, conquit l'empire colonial, établit l'école publique et la législation sociale. » C'est une grande époque de la France, illustrée par les Courbet et les Gallieni, les Marchand et les Lyautey, les Cambon et les Barrère, les Delcassé et les Poincaré, les Joffre, les Foch, les Clemenceau. Si l'on dépassait le cadre de la vie politique pour évoquer les hautes valeurs de la vie artistique et littéraire, on aurait à rappeler des noms qui ne sont pas moins grands, de Monet à Debussy, de Bergson à Péguy. Vraiment, de 1880 à 1920, il y a, de part et d'autre de l'axe de 1900, une des époques où le génie de la France a le plus magnifiquement resplendi.

Cependant, pour revenir aux perspectives de M. Jacques Debû-Bridel, nous arrivons à la fin du règne. Marianne III a vieilli. Il lui reste vingt années à vivre, de 1919 à 1939. Années de sénilité de la République décadente.

Notre chroniqueur ne s'attache qu'aux dix dernières de ces vingt années, parce que ce sont les seules qu'il ait vues de près. C'est de leur histoire qu'il fait un récit extrêmement vivant. Certains de ses chapitres sont du plus haut intérêt. Celui, par exemple, qui déroule sous nos yeux les événements de l'année 1934, de l'affaire Stavisky à la chute du cabinet Doumergue, en passant par le 6 février, les assassinats du chancelier Dollfuss et de Louis Barthou. Quel est le drame sous-jacent à cette histoire ? C'est la tentative, par certains hommes, d'opérer une réforme de l'Etat qui sauve la République de ses faiblesses et qui garde la France de la catastrophe. Au premier rang de ces hommes-là, M. Jacques Debû-Bridel place André Tardieu, dont il a été le collaborateur et l'ami. Tardieu fut-il vraiment le grand homme d'Etat en puissance que M. Debû-Bridel nous représente, et qui eût donné toute sa mesure si le régime des partis ne l'en eût empêché ? Je n'en sais rien et me sens incapable de confirmer ou d'infirmer ce point de vue de l'historien. En revanche, je crois que la profonde vérité mise en lumière par M. Debû-Bridel sur la malfaisance de l'aveuglement partisan et sur les conséquences mortelles du régime des partis est capitale. Ce sont nos rivalités intérieures qui nous ont mis à la merci d'un ennemi extérieur sous les coups duquel la France a failli périr. M. Debû-Bridel écrit là-dessus une page qu'il convient de citer.

« De Locarno à Munich et de Munich à Montoire, avec une extraordinaire persévérance, la France se révèle livrée tout entière à ses querelles internes et indifférente presque à la menace allemande qui se précise et s'affirme d'année en année. Mieux, l'Allemagne trouvera toujours en France une fraction de notre opinion pour lui faciliter sa tâche.

» Jusqu'en 1934, l'Allemagne s'est servie contre l'intérêt français de nos partis de gauche, et entre tous de la S. F. I. O., qui se réclamaient du désarmement, du pacifisme, de l'égalité des droits, de la mystique locarnienne et briandiste, dressant notre opinion contre le militarisme, l'impérialisme français, les marchands de canons.

» Depuis 1934, l'Allemagne, réarmée par la faute des partis de gauche prise en main par Hitler, masque ses préparatifs de domination de l'Europe en prêchant la croisade antisoviétique. Elle se servira, cette fois, des partis de droite, qui, aveuglés par leur haine du communisme, ménagèrent à leur tour l'Allemagne, comme ceux de gauche l'avaient fait jusque-là.

» Les agents de la propagande allemande, actifs et nombreux, surent adroitement jouer de nos passions partisanes et firent un nombre de dupes considérable parmi les sots, qui sont légion à droite comme à gauche.

» L'origine de la politique de collaboration, c'est-à-dire de la vassalisation de la France au Reich, est bien antérieure à Montoire et même à Munich. Il n'est guère de fraction de notre opinion qui ne fut atteinte du mal de 1924 à 1939. »

On voit par ces lignes que, si M. Jacques Debû-Bridel avait souci d'écrire l'histoire de façon à plaire aux uns ou aux autres, il s'y prendrait bien mal. En répartissant les responsabilités nationales avec une impartialité aussi large, il risque au contraire de se faire des ennemis de tous les côtés. Mais l'histoire qu'il a écrite avec une véracité si courageuse pourra être fort utile si elle enseigne aux Français que la passion politique partisane, quelles que soient son étiquette et sa couleur, arrête ou dévie tout ce qu'ils pourraient mettre de force et de bon vouloir au service de leur patrie.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

La Ligne de chance
Pauline ou l'Écume de la mer

Deux pièces nouvelles, l'une, sans prétention, agréable, mousseuse, digestive, où un talent certain de véritable auteur dramatique paraît marquer une inquiétante préférence pour la solution facile ; l'autre, ambitieuse, cherchant les hauteurs, et pourtant mieux inspirée dans l'ironie que dans le pathétique et encombrée d'une terminologie incertaine, nous apportent en cette fin de saison des promesses que nous serions mal venus de négliger un peu vite.

M. Albert Husson, qui donne au théâtre Gramont *la Ligne de chance* (façon comme une autre, par un titre heureux, de se ménager la fortune), avait déjà fait représenter, l'an dernier, dans la même salle, un *Monsieur Providence*, qui mêlait plaisamment à un certain bohémianisme d'esprit une imagerie historique d'une assez vive fantaisie. Si le métier n'était pas encore très sûr, le dialogue parfois un peu trop apprêté, il n'en restait pas moins que le don du théâtre était incontestable chez ce débutant.

Avec *la Ligne de chance*, on ne peut dire qu'il s'élève dans la hiérarchie des vraies valeurs. Son métier s'est affermi jusqu'à ne pas reculer devant les ficelles éprouvées. Donnons-lui acte de n'être pas ennuyeux, en souhaitant qu'il ait la sagesse et l'orgueil de ne pas se satisfaire à trop bon compte.

Le point de départ de sa pièce n'a d'ailleurs rien que de vraisemblable. Qui s'étonnerait que, six mois après l'ouverture de son cabinet, le jeune médecin Jacques soit encore à ce point dépourvu de clientèle, que son père provincial doive combler le déficit de ses fins de mois ? Ce qui ajoute à l'amertume du malheureux garçon, c'est qu'à l'étage au-dessus du sien opère une fameuse voyante, Mme Marfa, dont les clients se trompent souvent de porte et viennent sonner à la sienne. Or, voici qu'une jeune fille se présente à sa consultation. Las ! ce n'est que la fille de la voyante. Celle-ci voit son industrie si florissante qu'elle doit s'agrandir et a délégué la gracieuse Françoise, pour proposer à son voisin moins favorisé une forte somme contre la cession de son appartement. Mais une sympathie naît entre les deux jeunes gens. Françoise suggère au médecin de changer de métier. Pourquoi ne s'associerait-il pas avec sa mère, en devenant fakir ?

Le deuxième acte nous montre Jacques dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, où il réussit à merveille. Si l'on en croit M. Albert Husson, que les spécialistes de la double vue ne vont pas porter dans leur cœur, il y suffirait d'un peu d'astuce. Le hasard fait bien les choses, et, ayant assuré à la femme d'un détective que son mari lui est rigoureusement fidèle, le médecin-fakir voit arriver celui-ci, tout éperdu de reconnaissance, et en obtient des renseignements inespérés sur ses autres clients. Bien entendu, les détectives ne sont pas plus infaillibles que les voyantes ; pour avoir été trop précis, Jacques provoque de fâcheux quiproquos, et le pire pourrait être envisagé, si nous n'étions sur le boulevard, où les amants prédestinés finissent toujours par tomber dans les bras l'un de l'autre.

M. Albert Husson n'a évidemment cherché dans *la Ligne de chance* qu'à créer un climat de fantaisie spirituelle, où le spectateur pût rire de bon cœur, tout un soir, sans avoir à rougir de sa gaîté. Il y est certainement parvenu, ce qui ne l'empêchera pas, une autre fois, espérons-le, de se montrer plus exigeant pour lui-même.

Deux artistes dominent l'interprétation, d'ailleurs parfaitement homogène : M. Christian-Gérard, qui, ayant trouvé un rôle à son exacte mesure, s'y prodigue avec cet humour à froid, cette mimique sobre et expressive qui rappellent, par moment, le Buster Keaton d'autrefois et où il est proprement irrésistible ; Mlle Lise Topart, fraîche et trouble, attirant et redoutable fruit vert, étonnamment sûre de soi, et qui, après sa belle création de *la Peine capitale*, achève de se placer au premier rang de nos jeunes comédiennes.

DURANT UN ENTR'ACTE : GABRIEL AROUT, L'AUTEUR, ALICE COCÉA, PIERRE FRESNAY, SES PRINCIPAUX INTERPRÈTES, ET YVONNE PRINTEMPS.

M. Gabriel Arout, avec *Pauline ou l'Ecume de la mer*, au théâtre de la Michodière, a visé beaucoup plus haut. Ce qui me gêne néanmoins, dans cette pièce à la coupe inhabituelle (deux actes, comme *l'Archipel Lenoir*), c'est, dès le départ, le pittoresque factice du cadre et le caractère artificiel des personnages. Le richissime Minos, fabricant d'avions, a installé ses usines dans une île dont il est seul maître. Dans cette île vit, somptueusement entretenue par lui, bien qu'elle ne soit pas sa maîtresse, la très belle Pauline, mi-courtisane mi-femme fatale. Pauline a pour amant Eric Bentz, ingénieur en chef de Minos, marié et père d'un garçon de vingt ans, Christophe, lui-même ingénieur. Autre personnage singulier : Tibère, valet de chambre de Pauline, et en réalité vieil ami de Minos et Levantin comme lui. Malgré que j'en aie, je n'arrive pas à me convaincre de la réalité du drame, et je le regrette, car les qualités de l'auteur ne sont pas niables.

Quel est au juste le sujet ? L'action de Pauline sur les hommes qui l'entourent : Minos d'abord, qui ne veut pas la posséder en l'achetant, mais l'obtenir d'un don délibéré, après qu'elle aura reconnu sa supériorité sur tous les autres ; Eric Bentz ensuite, qui, la voulant seule à lui, part pour le continent à bord d'un avion quand elle refuse de le suivre, et revient la chercher ; Christophe Bentz enfin, qui, durant l'absence de son père, divertit la belle, et se tue en essayant un prototype quand il a compris son rôle de jouet. Car Pauline, en revoyant Eric, comprend qu'elle l'aime et accepte de l'accompagner. Mais son amant ne lui pardonne pas d'avoir été la maîtresse du jeune homme. Elle restera avec Minos, qui aurait ainsi gagné la partie, si la femme d'Eric, abandonnée par celui-ci et ayant perdu son fils, ne devait pourvoir à sa vengeance.

Cette intrigue, tendue à l'excès et qui se joue toujours sur les notes hautes, réclame trop de complaisance du spectateur. Elle se meut dans un absolu mal accordé aux nécessités du temps ; et son support psychologique ne va pas sans quelque naïveté. Il faut pourtant mettre à l'actif de l'auteur une certaine « densité » spirituelle (pour employer un mot dont l'auteur abuse un peu), le don des formules frappantes, la vigueur du dialogue, alourdi cependant parfois d'un verbalisme douteux. Le caractère de Pauline est dessiné avec beaucoup de finesse et le maximum de vraisemblance, et si celui de Minos paraît une pure construction de l'esprit, la figure du jeune Christophe, indigné, enthousiaste et tombant du haut de ses illusions, semble bien calquée sur le réel. L'erreur essentielle de M. Arout a peut-être été de dériver sur la tragédie une action de comédie philosophique.

Mlle Alice Cocéa est Pauline elle-même, toute la cruauté, toute l'insensibilité, tout l'égoïsme de la femme soumise à son seul instinct. Quel dommage qu'elle ne veuille pas se donner la peine de prononcer plus distinctement son texte ! Elle a des moments extraordinaires où il n'y a plus sur la scène que la Dalila éternelle. Dans le rôle difficile de Minos, Pierre Fresnay a créé un type assez hallucinant de Levantin, moitié Rabevel, moitié David Golder. M. Aslan, le comique de la pièce, par son sang-froid impayable, s'est élevé à la hauteur de ses partenaires. Décidément, je ne regrette pas cette soirée.

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Le Tableau blanc

LORSQUE l'imprimerie fut inventée, l'homme ne se trompa pas sur l'intérêt qu'elle présentait. Gutenberg composa en tout premier lieu une Bible et les premières éditions furent celles de manuels scolaires et de textes classiques, et non d'almanachs. D'ailleurs, en dépit de ce que pourraient faire croire les vitrines des libraires, cette tradition persiste : il suffit de consulter *la Bibliographie de France* pour constater que les ouvrages de divertissement ne constituent qu'un pourcentage relativement faible de la masse des volumes. La grande majorité répond à un but utilitaire, depuis l'abécédaire jusqu'à la table de logarithmes.

Il faut croire qu'en l'espace de cinq siècles, l'humanité est devenue bien frivole, car le même phénomène ne s'est pas passé pour le cinéma. Celui-ci demeure un amusement populaire avant toute autre chose et l'on fait figure d'utopiste quand on s'étonne qu'un appareil de projection ne figure pas, sinon dans toutes les classes, du moins dans toutes les écoles. Un récent livre d'André Lang : *le Tableau blanc* (Horizons de France), qui réunit sur ce sujet une précieuse documentation, va nous permettre de faire rapidement l'historique de la question en France.

Dès 1906, des précurseurs devinèrent l'intérêt du cinéma scolaire. En 1907, à l'école primaire de la rue Vitruve, à Paris, des leçons furent accompagnées de films. L'un après l'autre, quelques établissements d'enseignement secondaire achetèrent un matériel de projection. Mais l'Etat se désintéressa de la question jusqu'en 1920, date à laquelle une commission extra-parlementaire, nommée par le ministre de l'Instruction publique, lui remit un rapport qu'elle avait passé quatre ans à élaborer et qui se terminait par dix recommandations dont il suffira de citer la première : « Il convient d'utiliser le cinématographe dans l'enseignement à tous les degrés. »

Entre temps, des initiatives privées ont commencé à réaliser des films scolaires qu'elles louent aux établissements intéressés. Mais comme ceux-ci n'ont pas plus de crédits que celles-là, la production ne va pas très loin. Aussi la situation n'a-t-elle pas changé quand, en 1926, se tient à Lille un congrès du cinéma éducateur qui réaffirme les conclusions du rapport de 1920.

Ce qui n'a pu se faire sur le plan national va-t-il se faire sur le plan international ? La Société des Nations fonde à Rome un Institut du cinéma éducatif. Sa section française est active et publie, en 1934, un remarquable rapport. Celui-ci fait impression sur le ministre de l'époque, qui autorise, le 8 octobre 1935, que des crédits soient consacrés à l'acquisition d'appareils de projection. Et tout en reste là jusqu'à l'heure présente, car les crédits, eux, n'ont jamais été trouvés.

On admet qu'il existe au total, en France, cent quarante « bons » films d'enseignement, et encore la plupart ont été produits entre 1929 et 1939. Leur nombre de copies est déjà insuffisant pour le nombre dérisoire d'appareils existants : on en tire habituellement vingt en format de 35 millimètres et vingt en format de 16 millimètres, alors qu'il en faudrait le décuple. La production de films nouveaux ne dépasse pas quinze par an. En revanche, elle est d'excellente qualité et a mérité les éloges des Américains.

Comment expliquer cette carence ? Il ne faut pas se dissimuler l'importance des obstacles rencontrés, qui sont au nombre de trois.

1. — *Manque d'appareils qualifiés.*

Il est pour longtemps encore exclu que les projections scolaires puissent, sauf dans les universités et dans quelques lycées, se faire sur format standard (35 millimètres). Ces installations sont d'abord trop onéreuses, ensuite l'inflammabilité de la pellicule nécessite l'emploi d'un personnel spécialisé. La diffusion du cinéma scolaire repose donc sur le format réduit. Or, celui-ci n'est pas encore standardisé internationalement, la question de savoir si le 16 millimètres couramment employé en France sera adopté reste ouverte et la fabrication en grande série d'appareils de projection n'est pas assurée.

2. — *Manque de films.*

Dans les conditions actuelles, il n'est pas possible d'amortir financièrement un film scolaire. Pour le réaliser, il faut soit un mécène, soit un passionné. Bien qu'il n'en ait pas manqué depuis quarante ans, leur nombre est quand même trop limité pour assurer une production régulière. Il est évident que cette charge devrait incomber à l'Etat.

3. — *Indifférence du personnel enseignant.*

Ici, toutefois, il faut distinguer entre l'opinion des instituteurs, pour la plupart acquis au film d'enseignement, et celle des hauts fonctionnaires de l'enseignement, qui lui demeurent hostile. Par malheur, c'est celle-ci qui a le plus de poids et qui se fait le plus entendre.

Et, pourtant, il n'est en rien paradoxal de prétendre que l'absence du cinéma à l'école est aujourd'hui aussi scandaleuse que celle du livre imprimé l'aurait été depuis le XVIe siècle. Beaucoup d'enfants sont des visuels plutôt que des auditifs ou des cérébraux : ils ne peuvent retenir que ce qu'ils voient. Presque tous les enfants retiennent mieux ce qu'ils voient que ce qu'ils entendent : ce n'est pas pour rien que l'œil est un organe infiniment plus perfectionné que l'ouïe. Enfin, les images animées s'impriment dans la mémoire mieux que les autres représentations graphiques. Le film peut et doit permettre de doubler l'instruction sans augmenter le temps de la scolarité.

On prétendra qu'un Etat pauvre ne peut se permettre le luxe que suppose un tel équipement. En réalité, celui-ci ne coûterait rien. En 1947, la taxe directe sur les spectacles cinématographiques a rapporté 3 milliards à l'Etat (laissons de côté les impôts indirects). Or, le Français va deux à trois fois moins, en moyenne, au cinéma que l'Anglais et l'Américain. Ceci est dû d'abord au manque de salles, ensuite au fait que les campagnes sont encore loin d'être conquises à ce spectacle. A partir du moment où le cinéma serait installé dans toutes les écoles et où chaque enfant serait familiarisé avec lui comme avec la lecture, il n'est pas optimiste de prévoir que les recettes doubleraient, et par suite les taxes. Sans compter que du même coup serait résolu le problème du financement de la production.

Le cinéma scolaire finira bien par s'imposer. Et la surprise de Louis Lumière s'apercevant qu'il avait donné naissance à un art ne sera pas plus grande que celle de nos descendants quand ils constateront que nous avons négligé ce moyen d'instruction.

PETITES CHRONIQUES

UN DES SIX FAUTEUILS DU PETIT SALON DE Mme DU BARRY ADJUGÉ 1 MILLION PAR Me ETIENNE ADER ; EXPERTS, MM. DAMIDOT ET LACOSTE.

PRÉDOMINANCE DU LOUIS XV DANS LES MEUBLES ANCIENS

Deux ventes presque exclusivement consacrées aux meubles et sièges du XVIIIe siècle ont permis de constater que si les prix ne sont pas en baisse la hausse est à peine marquée.

C'est l'époque Louis XV qui l'a emporté, avec une recrue sensationnelle, un petit salon : deux canapés de coin et six fauteuils qui auraient appartenu à Mme Du Barry. Il est rare de rencontrer deux canapés de coin dans un même ensemble, et le style Louis XV était marqué par de discrètes fleurettes sculptées dans le bois (repeint), avec des rinceaux, et la garniture en soie, décorée de volatiles et de branchages fleuris, était en bon état. L'estampille de Nicolas Heurtaut qui signait le tout n'est pas fréquente.

Me Etienne Ader, qui dirigeait avec MM. Damidot et Lacoste cette vente de près de 12 millions, a obtenu 270.000 francs pour six fauteuils à dossier cabriolet en bois sculpté repeint crème et rechampi bleu de Brizard (garniture en velours frappé beige), et 300.000 francs pour six grands fauteuils en bois sculpté repeint et doré, de C.-L. Mariette, à dossier médaillon et garniture en soie à fleurettes sur fond crème.

L'autre Mariette (Nicolas - Louis) était représenté dans la vente de Me D.-H. Baudoin et de M. Bernard Dillée par quatre fauteuils cabriolets en bois repeint vert et bleu avec garniture en velours ciselé rouge, qui ont réalisé presque la même enchère.

Dans les meubles, toujours d'époque Louis XV, c'est un petit bureau bonheur-du-jour, en placage de bois de rose marqueté en feuilles, à deux tiroirs et un volet coulissant, qui a atteint le plus haut prix : 385.000 francs. Il portait la double estampille, très rare, L. Boudin et G. Cordié.

Une des caractéristiques de ces deux ventes, c'est une profusion de sièges en regard d'une petite quantité de meubles.

ANDRÉ FAGE.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Qui donc a dit que, seuls, les vivants avaient raison ?

Il est des morts dont le souvenir guide encore les vivants.

C'est pourquoi les anciens de la 6e D. I. C. se sont récemment réunis autour de leurs chefs pour puiser dans une cérémonie, simple dans sa grandeur, les enseignements du sacrifice que les morts de la division ont offert à la patrie.

Groupés autour du général Thierry et du général Sabatier, ceux qui n'oublient pas se sont retrouvés dans la chapelle du Val-de-Grâce pour assister à un service célébré en mémoire des soldats de la 6e D. I. C. qui sont morts au cours de la dernière guerre.

Ils ont communié dans le souvenir de leurs camarades tués à l'ennemi, avant de se rendre à l'Arc de Triomphe, où, sous la conduite du général Thierry, ils ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'ESPAGNE :

François Mirandet, *l'Espagne de Franco* (Hachette, 288 pages). Un tableau très complet de l'évolution extérieure et intérieure du régime franquiste depuis son avènement.

On y trouve définies et précisées les phases par lesquelles passèrent la neutralité du régime et les positions des Alliés, notamment de l'Angleterre vis-à-vis du gouvernement madrilène. L'auteur rappelle la vieille plaisanterie qui a cours dans la péninsule depuis 1939 :

« Avec quoi ouvrira-t-on les prisons d'Espagne ?

» Avec une clé anglaise. »

Mais les craintes soulevées dans les milieux franquistes par l'effondrement de l'Allemagne se sont évanouies depuis lors : le gouvernement travailliste, dont on redoutait à Madrid qu'il jetât bas la dictature, l'a au contraire remise en selle, peut-être pour longtemps, en déclarant que la question du régime ne regardait que le peuple espagnol...

Au surplus, Franco, en transformant en plébiscite personnel les résultats d'un referendum qui ne visait qu'à assurer la transmission du pouvoir, a consolidé sa position et ajourné *sine die* les perspectives d'un changement constitutionnel.

Reste la crise économique, qui est toujours menaçante et dont l'auteur nous offre un tableau à la fois pittoresque et documenté. Le marché noir sévit en Espagne plus peut-être que dans n'importe quel autre pays européen. On l'appelle *straperlo,* le mot aujourd'hui le plus courant de l'argot espagnol. L'origine en est curieuse : au temps où Lerroux était président du Conseil, trois hommes d'affaires, nommés Strauss, Perez et Lopez, lui proposèrent une roulette d'un nouveau système auquel ils avaient donné un nom composé des premières syllabes de leur patronymique. Ce nom devint synonyme, dans le peuple, d'opération douteuse ou clandestine ; lorsque le marché noir a pris de l'extension, on le lui a aussitôt appliqué.

L'HISTOIRE DE LA GUERRE MONDIALE :

Camille Bloch, *la Politique de l'U. R. S. S. pendant la crise de Munich* (Hatier, 110 pages). M. Camille Bloch revise, à la lumière des documents publiés depuis la guerre, les jugements portés sur l'attitude du gouvernement de Moscou pendant la période de mars-septembre 1938. Sa conclusion est que l'Union soviétique fut toujours réellement disposée à s'associer aux puissances occidentales, soit par une action pacifique, soit, s'il était nécessaire, par les armes, mais qu'elle n'a jamais été appelée à prendre part aux consultations des grandes puissances. Aucune des suggestions soviétiques tendant à provoquer des conférences d'états-majors ou une manifestation collective des puissances membres de la Société des Nations n'a obtenu de réponse. C'est donc, à en juger par la documentation actuellement accessible, malgré elle que la Russie a été réduite à l'impuissance pendant la crise de 1938.

Ce sont là, dit l'auteur, des constatations plutôt que des conclusions.

Elles enrichissent en tout cas, sous la plume d'un expert des problèmes extérieurs, le dossier déjà abondant des responsabilités engagées dans les tractations diplomatiques qui ont précédé la catastrophe de septembre 1939

ALBERT MOUSSET.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire

Le général Chambe vient de publier chez Flammarion, sous le titre *le 2e Corps attaque,* un récit de la campagne d'Alsace 1944-1945.

Les épisodes de cette terrible bataille étaient jusqu'alors mal connus. Le livre du général Chambe apporte une relation précise, heure par heure, des combats farouches qui précédèrent la traversée du Rhin. Ecrit sans vaine littérature, dans un style simple et poignant, cet ouvrage prouve que la nouvelle gloire que valurent à nos armes les combats libérateurs ne fut pas due seulement à l'apport de nos puissants alliés, mais bien à l'acharnement des troupes françaises.

Les rapports américano-russes continuent et continueront sans doute longtemps à faire couler beaucoup d'encre. Le dernier ouvrage en date traitant de cette question capitale vient de paraître aux éditions du « Bateau Ivre ». Dû à la plume d'Edgar Snow, journaliste américain, et intitulé *Staline a besoin de la paix,* il est le développement d'une série d'articles parus dans le *Saturday Evening Post.*

Edgar Snow, qui a séjourné longtemps en U. R. S. S., met en garde l'opinion contre l'erreur grave que l'on tend à commettre trop souvent en voulant éliminer la Russie des affaires mondiales. Il estime, d'autre part, que l'U. R. S. S. est incapable de pourvoir à un conflit et qu'un accord à l'amiable peut être conclu entre l'Est et l'Ouest. L'ouvrage d'Edgar Snow, quel que soit le cas que l'on fasse de ses théories, est des plus intéressants par la contribution qu'il apporte au dossier de la grande inconnue soviétique.

Le président Paul Reynaud s'entretenant avec M. François-Poncet et le directeur de la maison Plon, le jour de la sortie du premier tome des Mémoires *de Winston Churchill.*

LES «MÉMOIRES» DE WINSTON CHURCHILL

La maison Plon a, dans son hôtel de la rue Garancière, convié à une réception tout intime quelques personnalités, dont M. Paul Reynaud, notre éminent collaborateur André François-Poncet, Mr. Tennant, représentant l'ambassade de Grande-Bretagne, pour marquer la sortie des presses du premier tome des *Mémoires sur la deuxième guerre mondiale,* de M. Winston Churchill.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le président Reynaud a montré comment l'homme d'Etat britannique, un des plus grands de tous les temps, a su galvaniser les énergies pour organiser la Résistance qui devait aboutir, moins de cinq ans après, à la capitulation de l'Allemagne.

Le président Reynaud s'est également plu à souligner que, aux heures les plus sombres, M. Winston Churchill n'a jamais douté de la France et lui a conservé intacte toute son amitié.

Il a félicité la maison Plon d'avoir enrichi son rayon des publications historiques d'un livre de prix qui ne peut que resserrer les liens qui unissent les peuples anglais et français.

LES GRANDES HEURES DU LOUVRE

Avec *les Grandes Heures du Louvre,* voici le dernier ouvrage de Léon-Paul Fargue, ouvrage combien émouvant, ultime message que le poète de Paris a lancé à la gloire de notre capitale.

C'est le vieux Louvre des rois et des cours, des révolutions et des barricades et aussi celui d'aujourd'hui, le Louvre de *la Joconde* et de *la Victoire,* que Léon-Paul Fargue nous présente et qu'il fait revivre de son style dense et évocateur.

Cet ouvrage, édité par « les Deux Sirènes » est rehaussé d'illustrations en deux teintes dues à la plume de G. Arditi.

Qui ne voudra, avec Léon-Paul Fargue, redescendre le torrent des siècles en parcourant les galeries fameuses où l'ombre des rois côtoie celle du peuple de Paris ?

A. MEEKER

LES SŒURS DE LA LOUPPE

Une large fresque, haute en couleur, de la cour du Roi-Soleil.

Insouciantes des grands événements du règne, deux des plus jolies femmes de France, les sœurs de la Louppe, brillent d'un éclat exceptionnel dans la splendeur du Grand Siècle.

Un récit vif, une intrigue variée... bref un roman passionnant !

Un seul tome : 900 pages, 600 francs. Editions de la Paix.

FERENC KOERMENDI

CETTE HEUREUSE GÉNÉRATION

Roman traduit du hongrois

Cinglante ironie que celle du titre de ce roman. Il peint, en effet, le désarroi de la jeune bourgeoisie hongroise, sa douloureuse réaction devant les bouleversements du début du siècle.

Malgré tous ses efforts, le héros, Paul Hegedus, n'arrive pas à s'adapter à sa nouvelle existence ; il la trouve exempte de toute vie spirituelle.

Et, solitaire, malade, il se retire à la campagne.

896 pages, 600 francs. Editions de la Paix.

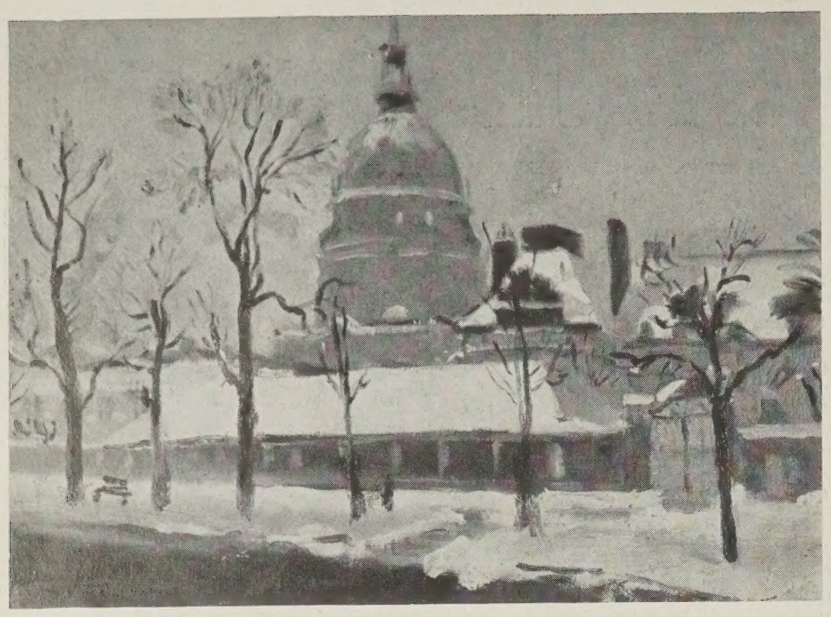

GUILLAUME GILLET. « LES INVALIDES SOUS LA NEIGE. »

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

Cet homme érudit, sensible et fin qu'était Louis Gillet, on le retrouve tout entier dans la peinture de son fils Guillaume Gillet, qui expose actuellement des paysages de Paris à la Galerie Charpentier. Ce jeune peintre, qui a séjourné à Rome, a été pénétré de classicisme, mais « à la française ». Aussi ses *Vues de Paris* sont-elles pleines de cette poésie et de cette sensibilité d'atmosphère et de vision qui est celle des âmes d'artistes délicats.

La lumière de Paris est unique, se jouant sur des monuments de parfaite harmonie tels que les Invalides. Guillaume Gillet l'a bien compris en peignant sous différents aspects l'admirable dôme et l'ordre parfait des bâtiments qui l'entourent. Il a flâné aussi le long des berges de la Seine, de l'île de la Cité à la Concorde ; il a erré dans les jardins, des Tuileries au Luxembourg. Son exposition est une bouffée d'air parisien, de cet air subtil et irisé dont le talent sensible de l'artiste a su s'imprégner.

La Maison des Etudiants de l'Indochine à la Cité universitaire vient d'organiser une exposition de ses jeunes artistes ; trois d'entre eux possèdent déjà un talent incontestable : un sculpteur, Van The, élève de l'Ecole des Beaux-Arts d'Hanoï, prépare le concours de Rome et travaille sous la direction de M. Niclausse et de Georges Saupique. Ce dernier lui a donné le goût des formes vivantes et sensibles, inspirées de la tradition des grands maîtres. Telles de ses « figurines » s'apparentent aux statuettes de Tanagra tout en gardant un caractère extrême-oriental qui en fait le charme.

Deux peintres : Nguhen Anh et Pham Thuc Chuong, tous deux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts d'Hanoï, et ayant déjà exposé dans leur pays. Le premier peint des gouaches, tantôt sur papier, tantôt sur soie ; il aime les paysages vaporeux et poétiques et peuple souvent ses compositions de personnages, notamment d'enfants, qu'il traduit dans leur vie primesautière.

Le second, Chuong, préfère la peinture sur soie et recherche des effets de technique extrêmement curieux avec des juxtapositions de tons, donnant des harmonies raffinées. Il tente d'exprimer plus encore ses sentiments devant la nature ou devant l'homme que de traduire la réalité elle-même.

Enfin Truong Tan Quan préfère l'art de la photographie, réalisant de sensibles compositions.

Cette exposition offre le plus vif intérêt sur le plan des rapports entre l'art d'Extrême-Orient et notre art occidental.

L'œuvre de Margot Moberly-Perrin exposée à la Galerie Kléber est doublement intéressante : sur le plan artistique d'une part et sur le plan documentaire et scientifique de l'autre. Cette artiste, d'origine canadienne, a passé huit années en Afrique : elle y a accompli 20.000 milles dans la brousse, vivant avec les indigènes dont elle a retracé toute la vie, les expressions, les costumes et les paysages. Ses pastels et ses gouaches sont une documentation ethnographique d'une grande rareté et leur coloris et leur expressionnisme est un sûr garant des qualités artistiques de leur auteur comme de sa sincérité.

« L'Aide aux Artistes » communique qu'un nouveau prix de peinture vient d'être créé dans le cadre des initiatives prises par cette association : il s'agit du « Prix du général Béthouart », fondé par le haut commissaire français en Autriche, à qui l'on doit déjà tant d'importantes manifestations artistiques à Vienne.

Un prix sera attribué à un peintre de nationalité française, sans distinction de tendance. Il comprend un séjour gratuit d'un mois en Autriche et le voyage payé aller et retour, avec facilités de circulation dans ce pays, ainsi qu'une somme de 10.000 francs en espèces.

MAURICE SÉRULLAZ.

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye.
MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

REINOSO. « PORTRAIT D'ENFANT. »
(Galerie Kirby.)

TOURISME

Il est plusieurs façons de voyager en période de vacances : on peut partir sans but déterminé ou bien se proposer de visiter une région bien définie. Encore faut-il, dans cette éventualité, savoir choisir les sites, les curiosités artistiques, archéologiques ou autres qui méritent d'être vus.

L'*Annuaire officiel des syndicats d'initiative* (Bureau international du tourisme, 127, Champs-Elysées) sera un guide précieux pour ce choix. Il renferme, en effet, toutes indications de visite et de séjour en France métropolitaine ou d'outre-mer. Il constitue une arme sérieuse de propagande touristique en faveur de notre pays.

COURRIER DE L'AVIATION

AVIATION COMMERCIALE

L'aviation commerciale a ceci de particulier que presque rien ne peut encore s'y faire, où que ce soit dans le monde, sans que les gouvernements s'y mêlent de très près. Par exemple, sur le plan international, il existe deux grandes associations, l'I. A. T. A. (International Aviation Transport Association) qui groupe les sociétés engagées dans le transport aérien régulier de passagers, et l'O. A. C. I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) filiale de l'U. N. O. qui rassemble les gouvernements.

Ces deux groupements, parfois un peu rivaux et qui se traitent avec beaucoup d'égards, sont présidés par deux grands noms de l'aéronautique mondiale, sir William Hildred, pour l'I. A. T. A., et le docteur Warner, Américain, pour l' O. A. C. I.

Le grand succès de l'I. A. T. A. a été d'aboutir, peu de temps après la fin de la guerre, à un accord sur les tarifs, qui a évité une lutte de prix qui eût été désastreuse pour tous. Le grand échec de l'O. A. C. I. a été de ne pouvoir réaliser encore un accord aéronautique type (on l'appelle en langage technico-diplomatique le « multilatéral ») entre tous les pays pour l'échange des divers droits commerciaux.

Cependant, sans que la chose ait eu aucun retentissement, l'O. A. C. I. vient de marquer un point qui compte : la standardisation des unités ! On n'imagine pas ce que la tâche d'un malheureux pilote qui va d'un bout à l'autre de la planète peut être compliquée par le passage du pied au mètre, du mille terrestre au mille marin, du degré fahrenheit au degré centigrade, du gallon impérial au litre en passant par le gallon américain, etc. Le système qui entrera en vigueur en 1949, mais ne pourra être définitivement imposé que dix ans plus tard, utilisera le mètre comme unité d'altitude, de hauteur sur les cartes, de vitesse verticale et de visibilité. Le kilogramme, le millibar, (unité de pression atmosphérique) et le degré centigrade sont également adoptés. Le nœud marin sera l'unité de vitesse horizontale et de distance. Jusqu'ici il avait été impossible de réaliser un accord général sur ces diverses unités.

Dans le courant de mai deux autres faits de quelque intérêt se sont produits : une traversée record d'Air France et un accord aéronautique franco-espagnol.

Pour la première fois, un appareil de la Société nationale française a volé directement en service régulier de Paris à New-York en 16 heures 22 minutes. On sait qu'en raison des vents très forts qui soufflent régulièrement d'Ouest en Est la traversée est plus difficile dans le sens Paris-New-York que dans l'autre.

Les autorités aéronautiques françaises et espagnoles ont, en attendant la conclusion d'un accord d'aviation marchande définitif et complet, décidé de s'accorder mutuellement le droit de survol, de transit et d'escales techniques ; ceci va notablement abréger la durée du voyage aérien Paris-Casablanca.

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

La mauvaise situation financière de la la Société nationale des moteurs (S. N. E. C. M. A.), les résultats médiocres obtenus par la plupart des sociétés de construction d'avions nationalisées avaient depuis plusieurs mois attiré l'attention du parlement et du gouvernement sur un des problèmes industriels les plus difficiles qui soient : faire vivre l'industrie aéronautique. Aux Etats-Unis, où celle-ci est cependant si puissante, les derniers bilans ont été aussi décevants. Les grandes firmes : Republic, qui a fait le chasseur Thunderbolt qui a sillonné le ciel de France à la libération ; Piper, qui a produit le célèbre Piper - Cub biplace école ou estafette, Glenn-Martin, Boeing, accusent des déficits.

En France, M. Maroselli, secrétaire d'Etat à l'Air, dont on sait l'énergique activité déployée pour assainir l'industrie aéronautique française et lui rendre sa vigueur d'avant guerre, vient de créer un Conseil supérieur de fabrications. Cet organisme sera appelé à donner son avis sur l'exécution des programmes d'étude et de construction. Parmi ses membres figurent comme représentant des constructeurs M. Héreil, directeur de la Société nationale du Sud-Est, et MM. Marcel Dassault et Henri Potez, représentant les constructeurs privés. Le ministre de l'Air a également pris un décret réduisant à neuf les membres du Conseil d'administration des sociétés nationales.

Ces changements de direction et d'organisation s'accompagneront d'une évolution dans la conduite de ces affaires : moins d'usines, moins d'ouvriers, moins de prototypes, mais des réalisations concrètes et efficaces dans un secteur limité à nos possibilités industrielles actuelles, telle semble être la nouvelle orientation.

JEAN QUEILLE.

COURRIER MUSICAL

Une quinzaine riche en manifestations ne me permettra pas de dire aussi longuement que je l'aurais voulu ce que les deux ouvrages lyriques de Gian-Carlo Menotti, *the Telephone* et *the Medium,* nous apportent de neuf. Qui est Menotti ? Italien d'origine, il passe la plus grande partie de sa vie en Amérique et s'est spécialisé dans la musique de théâtre. Or, il ne peut mieux faire, car nous manquons de musiciens de cette race. Et, si lui se souvient de Pergolèse pour l'esprit, de Mozart pour la grâce et la tendresse, de Rossini pour la verve, ce n'est jamais pour les démarquer. Je ne me lassais pas d'entendre Maria d'Attili — ô l'exquise comédienne ! — rire et vocaliser au téléphone tandis que son soupirant s'exaspérait. La trame est légère, mais le charme certain ; et quel humour dans l'apparent respect des bonnes vieilles traditions d'opéra-comique ! Rien, pourtant, qui trahisse l'influence ou sente même le pastiche. *Le Médium* le confirme : cette tragédie musicale (je la baptiserais volontiers : mélodrame lyrique) fait éclater la personnalité du compositeur. Atmosphère d'angoisse, décor de poussière et de mystère sordide, tout cela très pirandellien. Menotti compose lui-même ses livrets. La musique épouse le drame, mais je ne puis m'empêcher, cependant (me souvenant de la complainte de la jeune morte, de la chanson de Monica, du grand air de Mme Flora, un peu outré, bien que la situation l'exige), de penser que la musique l'emporte. Là où m'a gênée, parfois, le naturalisme du sujet, la poésie et le lyrisme persuasifs de la musique m'ont convaincue. Et Marie Powers, dans le rôle de la voyante, est vraiment saisissante. Jusqu'alors la musique de théâtre s'anémiait ; avec Benjamin Britten en Europe, aux Etats-Unis Gian-Carlo Menotti, la voilà prête à renaître.

Cela dit pour l'avenir. Pour le passé et le présent, saluons l'effort de la Société des *Nuits de Sceaux,* si bien menée par Odette de Loustal. Au Pavillon de l'Aurore, dans le parc où se promena Colbert, où la duchesse du Maine dispensa la féerie des divertissements, où le Roi-Soleil vint distraire sa vieillesse, Marin Marais, Lulli et Couperin nous disent ce que représenta leur art pour les grands de leur siècle.

Enfin, je ne veux pas oublier ici Edwin Fisher qui, soliste et chef d'orchestre à la fois, nous donnant avec un orchestre de chambre bien équilibré les concertos de piano de Mozart, a fait ce qu'il fallait pour le divin maître de Salzbourg. Dans ses interprétations, teintées de « fishérisme », mais toutes pleines de vie, de fraîcheur mélodique et d'enthousiasme, on reconnaît l'artiste et le poète, et cela suffit pour être heureux.

A peine s'achèvent les délicieuses reconstitutions des « Divertissements de Sceaux », que commence la première saison des semaines musicales internationales de Royaumont. Quatre concerts (folklorique universel) : hindou, britannique, suisse, ont déjà montré l'esprit et les tendances de telles manifestations. Lieu de beauté et d'intelligence, l'ancienne abbaye, devenue Centre culturel international, ouvre ses portes au monde sans frontières où chaque peuple vient s'exprimer dans le langage musical qui lui est propre : talents neufs (tribune des jeunes compositeurs), classiques ignorés de nous (qui connaissait Rommann, musicien national de la Suède ?), inépuisable trésor des folklores. Un tel effort mérite l'attention.

L. MAURICE-AMOUR.

LE BRIDGE (N° 51)

LES DEMANDES DE CHELEM
(Suite)

C'est une erreur courante de croire qu'on démontre ou infirme la valeur d'une convention de chelem en composant quelques donnes ingénieuses où elle fait merveille ou fiasco. Les exemples illustrent les avantages ou inconvénients d'une thèse, mais ne prouvent rien.

En effet, que peuvent prouver quelques donnes, que prouveraient même un milliard de donnes quand on sait que le nombre des donnes à chelem a vingt-huit chiffres ?

Un autre préjugé courant est que la meilleure convention de chelem est celle qui expose au plus petit nombre d'échecs, au moindre risque.

La vérité est que la meilleure convention est celle qui a la plus grande espérance mathématique.

Une urne contient trois boules en tout : deux blanches et une noire. Vous avez le choix entre deux partis.

Le premier vous offre la sécurité absolue : vous gagnerez 500 francs, quelle que soit la boule tirée.

Le second vous offre le risque. Vous gagnerez 1.100 francs si une blanche sort, mais perdrez 100 francs si la noire sort.

Quel parti choisirez-vous ? Si vous connaissez votre intérêt, vous choisirez le parti du risque. Pourquoi ?

Nous supposons qu'à chaque tirage la boule tirée est remise dans l'urne. Dans ces conditions, sur trois tirages, le parti du risque vous rapportera en moyenne 1.100 francs × 2 fois et vous coûtera 100 francs × 1 fois, soit un bénéfice net de 2.100 francs sur trois tirages ou de 700 francs par tirage.

Le parti de la sécurité ne vous rapportera que 500 francs par tirage. *Et vous voyez que le parti le plus avantageux pour vous n'est pas celui qui réduit à zéro les chances d'essuyer un échec, mais celui qui vous rapporte le plus en moyenne.*

La première précaution à prendre, dans l'élaboration d'une convention de chelem, est de ne pas nuire aux demandes de manche. Le nombre des enchères possibles est limité. Si vous utilisez comme essai de chelem une enchère qui pourrait être utile à d'autres fins, par exemple à une demande de manche ou à un barrage, vous reperdrez d'un côté ce que vous avez gagné de l'autre. Comme les manches (chelem exclu) sont quatre fois plus nombreuses que les chelems, il est fort à craindre que la perte ne dépasse largement les bénéfices. C'est une des raisons pour lesquelles je me refuse à remplacer le 4 sans-atout par 4 ♣, ou à d'autres conventions analogues.

Je n'emploierai donc, dans mon système de conventions de chelem, que des enchères sans objet, telles que 4 sans-atout, ou 5 sans-atout, ou encore une demande inutile de 5 trics à une couleur (mon 5 à l'atout), *l'inutilité de cette demande étant précisément le critérium qui permet de distinguer l'essai de chelem du simple désir d'assurer la manche à la couleur nommée.*

Je dois maintenant exécuter le chelem à sans-atout. Il a la vie dure, je le sais. Je précise tout de suite ma pensée. Il ne s'agit pas d'un simple conseil de préférer le chelem à l'atout au chelem à sans-atout. Cela, tous l'admettent. Il s'agit de rayer le chelem à sans-atout de la pratique des joueurs.

Deux thèses sont en présence.

Les partisans du chelem à sans-atout diront : à sans-atout, nous évitons une coupe d'entrée causant brutalement la chute (par exemple as dans une main d'un défenseur et singleton à la même couleur chez son partenaire, etc.). Nous évitons encore, quand notre côté a deux belles couleurs, de lier notre sort à une seule, en la fixant comme atout. Quand le côté a deux mains courtes (4333, 4432 ou 4441), nous craignons moins la mauvaise répartition d'une couleur si elle n'est pas l'atout ; et nous avons plus de facilité pour préparer un squouise éventuel pour plusieurs raisons dont une est que nous ne sommes plus obligés de jouer trop hâtivement la couleur qui aurait pu servir d'atout.

Les partisans du chelem à l'atout diront à leur tour : à l'atout il y a plus de ressources. Chaque coupe de la main courte en atouts rapporte une levée. On peut aussi affranchir une couleur longue par la coupe et trouver ainsi des levées, même si c'est la main longue en atouts qui coupe. Les squouises possibles à sans-atout sont aussi très souvent possibles à l'atout, et il y en a d'autres, utilisant une coupe qui ne sont possibles qu'à l'atout. Il y a aussi des mises en main qui ne sont possibles qu'à l'atout (coupe d'une main et défausse de l'autre). Enfin, il y a plus de sécurité à l'atout qu'à sans-atout. La chute peut être de plusieurs levées à sans-atout, elle dépassera rarement une levée à l'atout parce que l'atout opposera une barrière infranchissable au défilé d'une couleur affranchie

Le duel entre les deux thèses s'éternisera parce que le raisonnement, livré à ses seuls moyens, est impuissant à conclure. Il ne peut que trouver les arguments pour ou contre une thèse donnée, ce qui est nécessaire *mais insuffisant dans l'étude scientifique d'un jeu où intervient le hasard.* Un seul argument pouvant l'emporter sur plusieurs, il faut encore évaluer chaque argument à son juste prix, qui se chiffre par la fréquence calculée (ou observée, si le calcul est inextricable malgré toute la science des mathématiciens) de son entrée en jeu.

La connaissance fondamentale, indispensable pour bâtir ou juger une convention de chelem, est celle des fréquences avec lesquelles les arguments découverts par le raisonnement ou l'expérience entrent en jeu.

Revenons aux deux thèses en présence. La statistique a tranché entre le chelem à l'atout ou à sans-atout. Et de quelle manière !

Sur 1.000 donnes, j'ai compté 117 chelems qui se décomposent ainsi : 83 sont faisables à une couleur d'atout (au moins) et pas à sans-atout ; 31 sont chacun faisables à une couleur d'atout et à sans-atout (dans 7 de ceux-ci, ç'eût été une folie de demander le chelem à sans-atout car une couleur sans as n'était gardée que par un roi bien placé) ; 3 étaient faisables à sans-atout et pas à l'atout, quelle que soit la couleur choisie.

Ainsi donc, sur 117 chelems, 114 sont faisables à l'atout. A quoi bon alors demander un chelem à sans-atout ?

Réfutons les objections qui troublent encore le lecteur. Chacun se rappelle avoir réussi ou vu réussir une demande de 6 sans-atout.

(A suivre.)

ÉTUDE N° 43

♠ 7 4 2
♡ D 10 4
◇ R D 3
♣ V 7 3 2

NORD
OUEST EST
SUD

♠ A R D 9 8 6
♡ A R 2
◇ ...
♣ A R 6 5

Sud joue 6 ♠.

Ouest entame du ♠ V que Sud prend. Sur les deux prochains tours de ♠, Ouest défausse un ♡ et un ◇. Sud joue alors ♣ A et ♣ R, Ouest fournit d'abord ♣ 8, puis défausse un ◇ sur le ♣ R. Comment continueriez-vous ?

ANDRÉ CHÉRON.

PETITS PROBLÈMES AMUSANTS

N° 2. — LES PRISONNIERS

Un geôlier, ayant fait aligner trois prisonniers face au mur, leur tient ce langage.

Je couds, dans le dos de chacun de vous, un bouton et un seul que je puise dans ma poche, qui contient en tout trois boutons blancs et deux boutons noirs. Je rendrai la liberté à celui qui devinera la couleur de son propre bouton.

Le premier, interrogé, répond, après avoir regardé le bouton cousu dans le dos des deux autres, qu'il ne sait pas.

Le second, interrogé à son tour, regarde le bouton des deux autres, médite la réponse du premier et répond finalement qu'il ne sait pas non plus.

Le troisième, interrogé, sans même se donner la peine de regarder le bouton des deux autres, car leurs réponses ont suffi pour l'éclairer, indique immédiatement la couleur de son propre bouton.

Quelle est-elle et pourquoi ?

ANDRÉ CHÉRON.

POUR VOTRE VINOTHÈQUE
LES CUVÉES CLOCHEMERLE
Sélections de gds vins du Beaujolais millésimés, en bouteilles numérotées
1re Série : JULIÉNAS 1945
Écrivez à :
PEYRET Frères, JULIÉNAS (Rh.)
Concessionnaires exclusifs

VENTE EN GROS
LES BROSSIERS RÉUNIS
13, RUE DU TUNNEL - PARIS

PP PERMO
Traitement Général des EAUX
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

RENAISSANCE DU SAC
46, rue de la Victoire, Paris-9e
TRANSFORMATION - RÉPARATION
Sacs de dames — Serviettes — Valises
Métro : Chaussée-d'Antin

BEATENBERG (Oberland Bernois)
Home d'enfants "Freiegg"
Convalescence - École privée.
Home pour enfants de 2 à 12 ans, merveilleusement situé. Excellent climat d'altitude (1.250 mètres). Convalescence - Vacances - Séjours prolongés - Atmosphère sympathique - Contrôle médical - Références - Prospectus auprès de la Famille E. Ratschiller-Schmid, instituteur.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ét. Me MALLET, not. au Kremlin-Bicêtre.
IMMEUBLE à PARIS, 180, r. d'Alésia (angle r. de l'Ouest)
Rapport 40.000 fr. Adj. 8 juillet, 15 h.
M. à p. : 600.000 fr. S'ad. Me MALLET.

Ét. Me MALLET, not. au Kremlin-Bicêtre.
IMMEUBLE à PARIS, 162, r. de Vaugirard, rapp. 67.000. Adj. 8 juillet, 15 h.
M. à P. 1.000.000 de fr. S'ad. Me MALLET.

Ét. Me MALLET, not. au Kremlin-Bicêtre.
IMMEUBLE à PARIS, 98, rue St-Charles, rapp. 82.500 fr. Adj. 8 Juillet, 15 h.
M. à p. : 1.000.000 fr. S'ad. Me MALLET.

Ét. Me MALLET, not. au Kremlin-Bicêtre.
DEUX IMMEUBLES au KREMLIN-BICÊTRE, 130 et 132 av. Vaillant-Couturier. Cont. 1.864 m. et 910 m. Adj. 8 juillet, 15 h. M. à p. : 800.000 et 1.000.000 fr. S'adresser à Me MALLET.

Ét. Me MALLET, not. au Kremlin-Bicêtre.
BEAU pavillon lib. à IVRY-s-SEINE, 20, rue Maurice-Berteaux. Cour, jard. Adj. 8 juil. 15 h. M. à p. 300.000 fr. S'ad. Me MALLET.

CONFISCATION DE PROFITS ILLICITES. - "SÉQUESTRE ARTS ET BOIS".
Vente par adjudication, le Mardi 27 juillet 1948 à 14 heures, au Palais de Justice du Tribunal Civil de Versailles.

Très Importante Usine à Houilles (S.-&-O.)
103-109, Boulevard Henri-Barbusse, lieudit "La Vaudoire", comprenant :

1. - Immeubles Industriels d'une superficie tot. de 77.000 m². Superficie couverte : 20.000 m² env. comprenant : 8 Ateliers ou hangars - VASTE PARC A BOIS AU CENTRE DE L'USINE. — Voies de chemin de fer raccordées à gare "d'ARGENTEUIL-TRIAGE" avec quai de chargement et quai couvert. — Bureaux importants. — Cantine — Centre Social avec infirmerie. — Ecole d'apprentissage.

2. - Fonds de Commerce D'ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTUCTIONS, charpente, serrurerie, maçonnerie, béton armé, plomberie, couverture, chauffage central, peinture, ameublement, agencement, exposition. - LE MATÉRIEL TRÈS IMPORTANT ET LES MARCHANDISES seront à reprendre à dire d'experts.

Mise à Prix : 20 millions (dont 200.000 francs pour le fonds de Commerce)

Renseignements : Me SALONE, avoué à VERSAILLES (tél. 01-69) ; Me DRAPPIER, avoué à VERSAILLES (tél. 01-54) ; à Me SABARLY, Administrateur-Séquestre de la Société "Arts et Bois", (tél. le matin à RIChelieu 02-88 — l'après midi au 477 à Houilles. — Et à la DIRECTION DE VERSAILLES, service des Séquestres, 6, av. de Paris (tél. 39-85).

HOTELS et VILLÉGIATURES

PYRÉNÉES

SALIES-DE-BÉARN (B.-Pyr.)
Maladies de la femme. Maladies de l'enfant. Séquelle des blessures de guerre.
CASINO. SPORTS. PISCINE
Hl PARC et ÉTABLt THERMAL, 1er ordre, 100 ch. Tt conf. Pens. compl. dep. 800 fr.
HOTEL BEAU-SÉJOUR — Bonne table. Prix raisonnables.

AX-LES-THERMES
Pyrénées ariégeoises. Eaux sulfureuses. Excursions - Chasse - Pêche - Tennis - Casino.

CÔTE D'AZUR

NICE TERMINUS Hôtel-Restaurant Face gare.

AU GRAND HOTEL DU CAP FERRAT
entre NICE et MONTE-CARLO - T. 250-20
On boit à pleines coupes toutes les joies de l'Été
Son Restaurant - Sa Piscine - Sa Plage

SUISSE

VILLARS, Suisse française, 1.300 m. Station 1er ordre. Piscine, golf, tennis, nombreuses promenades et excursions. Grd Hôtel du Parc. Hôtel de 1er ordre et de réputation pour sa bonne tenue. Tel. 32434.

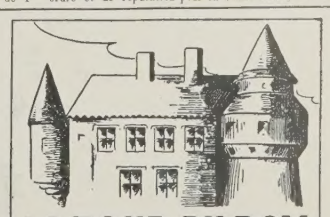
LA TOUR DU ROY
"Le Relais Paris-Bruxelles"
VERVINS AISNE
PUBLI-ÉCLAIR

Prendre

LE TRAIN

est encore la façon la plus pratique de voyager

★ **dans les trains DE JOUR,**

vous pourrez lire, travailler, prendre vos repas,

vous délasser dans le couloir,

VOIR le paysage.

★ **avec les trains DE SOIRÉE,**

parti entre 18 et 20 h, vous serez à 500 km de chez vous avant minuit,

sans avoir pris **UNE HEURE** sur le temps de vos affaires ou de vos loisirs.

★ **dans les trains DE NUIT,**

vous pourrez **DORMIR** confortablement, en couchettes de 1re ou de 2me classe ou en wagons-lits.

★

SNCF

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1948.
Imprimeur no 53.